



# Assemblée générale

Cinquante et unième session

**8**e séance plénière

Mercredi 25 septembre 1996, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Razali ..... (Malaisie)

*La séance est ouverte à 10 h 5.*

## **Allocution de M. Kiro Gligorov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

*M. Kiro Gligorov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, S. E. M. Kiro Gligorov, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Gligorov** (*parle en macédonien; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole à la cinquante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis certain que cette session apportera une nouvelle contribution au progrès de la paix mondiale et de la coopération entre les peuples et les pays du monde.

Sur les plans politique et de la sécurité, la situation internationale actuelle est caractérisée par de nombreuses

crises, des cas de violation flagrante du droit international, une accumulation effrénée d'armes, des ruptures de l'équilibre écologique, des violations des droits de l'homme, un terrorisme international très répandu et des tensions en matière de développement économique et social. Ces phénomènes ont poussé l'Organisation des Nations Unies à réformer son système pour pouvoir continuer à s'acquitter de ses fonctions. C'est particulièrement vrai pour les plans qui devraient déterminer le développement mondial au XXIe siècle, réduire l'écart qui existe dans le développement économique et social des pays et des régions, et faire progresser la paix dans le monde.

La question de l'élargissement du Conseil de sécurité devrait à n'en pas douter être examinée en priorité à la présente session. Compte tenu du changement structurel de la communauté internationale, du rôle croissant du Conseil de sécurité ces dernières années et de la nécessité d'une démocratisation dans le processus de prise de décisions touchant à la paix et à la sécurité internationales, les conditions semblent réunies pour un élargissement du Conseil. La République de Macédoine participe activement aux travaux du Groupe de travail sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres. Nous jugeons réaliste la proposition tendant à donner à la République fédérale d'Allemagne et au Japon un siège permanent au Conseil de sécurité et à augmenter le nombre des membres non permanents. Parallèlement, il convient aussi de garder à l'esprit les autres suggestions constructives et complémentaires qui ont été

faites. Si nécessaire, et afin d'éviter tout retard dans le règlement de cette question, la République de Macédoine est prête à faire une proposition personnelle à ce propos.

Mue par le désir d'apporter une contribution constructive et active à l'oeuvre des Nations Unies, la République de Macédoine a présenté sa candidature à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour le mandat de 1998-1999. Nous sommes convaincus que notre conduite pendant et après la dissolution de l'ancienne République fédérale socialiste de Yougoslavie, la politique constructive et pacifique que nous avons adoptée, notre position connue en tant que facteur de stabilité dans les Balkans, notre attachement à son européanisation et nos activités au sein des Nations Unies à ce jour seront une base suffisante nous permettant de rallier l'appui des autres Membres des Nations Unies à notre candidature. Je tiens à les assurer que nous justifierons pleinement la confiance qu'ils nous accorderont.

Dès le tout début de son indépendance, la République de Macédoine, la seule des anciennes républiques yougoslaves à accéder pacifiquement à l'indépendance, s'est révélée un exemple en tant que pays dont l'influence au sein de la communauté internationale et la politique étrangère reposent sur le respect permanent des principes des Nations Unies, sur son empressement à coopérer avec les pays voisins et autres et à résoudre toutes les questions en suspens de manière pacifique, sur la base du respect mutuel, de l'inviolabilité des frontières et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays.

Mue par cette attitude, la République de Macédoine a soumis deux résolutions sur les relations de bon voisinage entre les pays des Balkans. Ces résolutions ont été parrainées par plus de 30 pays et adoptées à l'unanimité, dans le but de prendre des mesures préventives de nature à créer une zone stable de paix et de coopération dans les Balkans d'ici à la fin de l'an 2000. En application de ces résolutions, la République de Macédoine accueillera une réunion internationale de haut niveau des pays des Balkans au mois de janvier prochain, qui sera consacrée au progrès de la stabilité dans la région.

Conformément aux principes des Nations Unies, la République de Macédoine a signé l'année dernière l'Accord intérimaire avec la République de Grèce dans le cadre des négociations tenues sous les auspices des Nations Unies. Les résultats positifs de l'Accord sont évidents. Nous sommes sûrs qu'il sera possible à nos pays d'entretenir des relations amicales et de résoudre les différences qui subsistent.

Le niveau de démocratisation que nous avons atteint, les réformes visant à adapter l'économie aux mécanismes du marché et les normes élevées que nous avons adoptées en matière de droits de l'homme confirment qu'il est dans nos intentions de nous intégrer pleinement aux structures internationales et régionales dans les domaines économique et de sécurité. Aujourd'hui, la République de Macédoine est membre à part entière du Conseil de l'Europe, la plus ancienne organisation politique européenne, et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Elle participe au «Partenariat pour la paix» de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Elle a également conclu un accord de coopération avec l'Union européenne dans la perspective de s'associer plus étroitement à l'Union et d'en devenir membre.

Les forces de maintien de la paix des Nations Unies qui comprennent la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) en République de Macédoine, ont établi un précédent pour assurer le succès des Nations Unies dans la participation au concept de la diplomatie préventive. Elles ont clairement démontré la justification et le mérite de ce concept. Nous tenons en haute estime le rôle que joue la FORDEPRENU dans la préservation de la paix et de la sécurité en République de Macédoine et dans la région. Par conséquent, et compte tenu des menaces existantes et des menaces potentielles qui pèsent sur la paix dans la région, nous avons déjà demandé la prolongation du mandat de la FORDEPRENU pour une nouvelle période de six mois.

La région où se trouve mon pays, les Balkans, est l'une des plus sensibles en Europe. Elle se trouve actuellement à mi-chemin de ce que l'on appelle «l'époque d'après Dayton», qui englobe le processus de mise en vigueur de la paix fragile en Bosnie-Herzégovine, la normalisation des relations entre les pays et l'ouverture des perspectives de développement et de coopération dans la région. Dans ce contexte, la République de Macédoine, en tant que pays pacifique tourné vers l'Europe, reste fidèle à sa politique, en particulier pour ce qui concerne le règlement des problèmes économiques et sociaux auxquels elle est confrontée en tant que pays en transition et particulièrement eu égard aux droits des minorités nationales comme condition préalable de nature à assurer la démocratisation et la sécurité en Macédoine, de même qu'une sécurité plus large dans les Balkans du sud. La République de Macédoine a opté pour le modèle du respect des droits de l'homme et des minorités et pour la mise en oeuvre des normes internationales relatives aux droits des minorités internationales. Cela ressort des dispositions de la Constitution de la République de Macédoine et de sa pratique législative et politique. Nous som-

mes profondément convaincus que, dans les Balkans où il y a des mélanges ethniques, les droits garantis des minorités nationales sont le facteur le plus important qui à long terme assurera une paix et une coopération stables. C'est pourquoi nous avons proposé l'idée d'une étude comparée en ce qui concerne les droits des minorités nationales dans les Balkans, étude qui permettra à des institutions internationales telles que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Conseil de l'Europe et assurément les Nations Unies, de prendre des mesures plus efficaces.

Qu'il me soit permis de terminer ma déclaration en exprimant la conviction que pour créer au XXI<sup>e</sup> siècle un monde de paix, de démocratie et de bien-être nous devons tous, y compris les Nations Unies, agir avec constance et détermination. J'espère que les décisions et l'orientation des travaux de la présente session de l'Assemblée générale constitueront un pas vers cet objectif.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine de sa déclaration.

*M. Kiro Gligorov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Alvaro Arzú Irigoyen, Président de la République du Guatemala**

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guatemala.

*M. Arzú Irigoyen, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Guatemala, S. E. M. Arzú Irigoyen, et je l'invite à prendre la parole à l'Assemblée.

**Le Président Arzú Irigoyen** (*interprétation de l'espagnol*) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous féliciter de votre élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa cinquante et unième session. Je tiens également à exprimer notre reconnaissance à l'Ambassadeur Diogo Freitas do Amaral pour la compétence et l'efficacité avec lesquelles il a dirigé les travaux de l'Assemblée générale pendant la dernière session.

Nous sommes très près de réaliser la paix dans mon pays. Cela ressort déjà du fait que le bruit des armes a cessé de se faire entendre et qu'un nouvel esprit d'unité règne parmi nos frères. L'intolérance a cédé le pas à une prise de conscience des défis communs qui se posent à nous. Nous savons maintenant par exemple, que pour combattre la corruption et l'impunité, nous devons partager les mêmes valeurs et les mêmes principes, mais pas nécessairement les mêmes idéologies.

Unis dans la diversité, nous devons trouver nos propres moyens de bâtir notre avenir. Notre patrie panse ses blessures profondes et montre son vrai visage de pays généreux, lieu de cultures millénaires. Le Guatemala se réconcilie avec lui-même, et, ce faisant, se réconcilie avec le monde.

Nous parlons à nouveau comme une nation amie, parmi des nations amies. Le processus de paix nous a donné l'occasion de mettre au point un ordre du jour adapté aux nécessités de notre pays, sans avoir à accepter un ordre du jour qui nous serait imposé par d'autres. Pour cela nous avons reçu l'appui permanent de la communauté internationale et, en particulier, l'appui du système des Nations Unies.

Aujourd'hui, au moment où nous discutons si intensément de la réforme du système, notre expérience nationale se révélera peut-être utile, puisqu'elle est l'exemple d'une collaboration respectueuse et dynamique, qui se fonde essentiellement sur les efforts internes et l'appui externe approprié. Pour nous, cette démarche est indispensable puisque, dans une grande mesure, la paix s'est édifiée peu à peu grâce aux appuis précieux et divers de quelques instances du système des Nations Unies.

Mais cela n'est pas dû à l'application mécanique de formules toutes faites, ni de modèles institutionnels automatiques, mais, au contraire, à un travail de laboratoire empirique et complexe, qui a été à chaque instant une source d'enseignement. Cela a été, en fait, un exercice constant de découverte de structures sociales vivantes, dans lequel nous avons tous conjugué nos efforts. La créativité des personnes, des gouvernements et des organisations diverses — privées et publiques, locales et nationales, régionales et multilatérales — se sont unies pour rechercher constamment les solutions dont nous avons besoin. Cela a été un exercice de solidarité internationale qui, ajouté au travail interne, a permis de nous engager sur la voie menant au relèvement.

La vie de notre peuple est constamment soumise à des expériences, et il convient donc de réduire la marge d'erreurs. Les erreurs augmentent les souffrances de mon

peuple, et le Guatemala a souffert beaucoup de l'intervention autoritaire et de l'imposition de modèles étrangers, qui ont à une occasion nui à un processus de maturation politique et social qui entendait infuser sa propre énergie aux idées contemporaines d'équité et de démocratie. Les injustices et les déséquilibres internes ont été encore aggravés par les tensions de la guerre froide qui a éclaté dans mon pays.

Le moment de la réconciliation est maintenant venu. C'est le moment de relancer le développement. C'est le moment de chercher des solutions efficaces devant permettre d'établir un lien entre nos villages et l'Organisation mondiale du commerce, entre la pauvreté qui afflige les familles de nos quartiers déshérités et les institutions financières internationales de même qu'entre les décisions que prennent les communautés autochtones et les grandes institutions spécialisées de développement.

Nous sommes sur le point de signer la paix. Nous attendons cette transition historique avec espoir et joie. Elle conduira à l'étape complexe du renforcement des structures de notre société et de notre production. Il s'agit d'une étape pleine d'avenir. La paix viendra au Guatemala parce que nous, les Guatémaltèques, avons lutté pour l'obtenir et que la communauté internationale nous a aidés dans cette voie.

Comme on le sait, la semaine dernière, dans la ville de Mexico, les parties ont signé l'accord sur la dernière question de fond de l'ordre du jour convenu au cours des pourparlers de paix — le renforcement du pouvoir civil et de la fonction de l'armée dans une société démocratique. Il nous reste donc à traiter des questions opérationnelles : démobilisation et réinsertion, cessez-le-feu et calendrier de l'application des accords. Au cours de cette année, nous allons parapher, si Dieu le veut, l'accord final devant favoriser l'instauration d'une paix ferme et durable, qui mettra fin à un affrontement armé qui dure depuis 36 ans.

Il convient donc de souligner qu'il y a déjà plus de cinq mois que l'affrontement armé a cessé, ce qui a permis aux pourparlers de paix de progresser en évitant aux négociateurs tout sentiment d'angoisse et toute tension qu'ils auraient pu connaître pendant leurs travaux si le sang guatémaltèque avait été versé. C'est fini. Loin d'affaiblir et de retarder le dialogue cette situation l'a stimulé, étant donné la perspective d'une cessation définitive des hostilités. Cela nous permet de mieux voir où nous nous engageons et d'acquérir une meilleure connaissance des événements passés.

Comme beaucoup de membres ici le savent, le conflit interne a causé malheurs et souffrances à notre peuple. Je

parle tout d'abord de la perte irrémédiable de milliers de vies humaines. Je parle également des séquelles traumatisantes du conflit, qui affectent tous les estropiés, les orphelins, les veuves, toutes les familles qui ont survécu et dont nombreuses ont été des témoins oculaires de ces tragédies. Je pense également aux pertes économiques qui ont frappé l'infrastructure et les possibilités productives de développement.

Je pense également au retard qui a été causé par le conflit. Nous voulons rappeler ici la question de ce chanteur-compositeur :

«Qui nous rendra la patrie que nous aurions pu avoir?»

Il est difficile d'énumérer, voire impossible de mesurer ces pertes également irrécupérables, à savoir tout ce que nous aurions pu faire et que nous n'avons pas fait, toute la croissance que nous aurions pu réaliser et tout ce que nous aurions pu construire et que nous n'avons pas construit.

Alors que d'autres progressaient, nous nous trouvions enlisés dans un conflit interne cruel avec des éléments importés de la guerre froide qui ont ralenti arbitrairement notre évolution politique, sociale et économique il y a 40 ans. Alors que le monde connaissait un développement technologique, commercial et politique et que des pays découvraient de nouvelles possibilités de relations, nous nous enfoncions dans la furie d'un conflit interne qui a coûté la vie à des milliers de jeunes qui n'ont pu faire bénéficier leur pays du fruit de leur talent et de leurs efforts. Alors que se développaient rapidement de nouvelles possibilités de bien-être au niveau international, nous étions pris dans une sale guerre qui a anéanti des villages entiers et obligé de nombreuses personnes à fuir.

Il y a une partie de notre pays qui a été oubliée parce que les Guatémaltèques étaient entravés par un affrontement interne fratricide qu'ils n'ont pas su arrêter à temps, un conflit interne qui s'est nourri, il est vrai, de notre propre injustice mais qui était, il faut le reconnaître, également alimenté de l'extérieur. Mais ainsi va l'histoire : c'est de la tragédie que naît l'espoir. C'est de l'erreur que l'on tire des leçons. Notre peuple a une capacité extraordinaire de récupérer et d'apprendre.

Nous sommes sur le point de surmonter cette étape. Et déjà se profile une nouvelle étape dont nous sommes absolument tous responsables et envers laquelle nous sommes engagés. L'une des conséquences de ce conflit si traumatisant et long est que nous ne nous sommes jamais trouvés dans une situation aussi propice au dialogue et à la concilia-

tion. Jamais auparavant, nous n'avions pris conscience de notre immense richesse multiethnique, multilinguistique et pluriculturelle ni de notre environnement si extraordinairement varié. Jamais auparavant, nous n'avions pris conscience aussi clairement de notre besoin d'intégration interne et du besoin de développer notre propre potentiel.

Nous nous trouvons donc face à une occasion unique qui ne se renouvellera pas; il nous faut saisir ce moment pour en faire un grand moment propice à l'avenir et à la rénovation. Ce n'est peut-être pas le lieu approprié ici pour parler en détail de tous les progrès réalisés au cours de ces derniers mois. Tout cela figure dans les rapports de la Mission des Nations Unies pour la vérification des droits de l'homme et du respect aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA) et d'autres instances du système des Nations Unies. Mais il est bon de souligner l'énorme effort de mise en oeuvre des accords qui ont déjà été signés, avant même que la majorité d'entre eux n'entre en vigueur. Nous avons enregistré des progrès notables, notamment dans le domaine des droits de l'homme, comme cela a été reconnu par les instances respectives et par les diverses commissions et sous-commissions compétentes en la matière.

En cette période si particulière de fin de siècle, où nous célébrons la Décennie internationale des populations autochtones du monde, il convient de souligner que le Guatemala a récemment ratifié et déposé la Convention concernant les populations autochtones et tribales, la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail, qui renforce notre État de droit en octroyant des avantages et des garanties à la population maya pour ce qui est de la propriété, des conditions d'emploi, de la formation professionnelle, artisanale et des industries rurales, de la santé, de la sécurité sociale, de l'éducation, de l'administration de la justice, de l'environnement et de l'utilisation adéquate et rationnelle de nos ressources naturelles.

Nous sommes sur le point de signer un accord de paix ferme et durable. Il nous appartient maintenant d'aborder la partie la plus difficile, mais c'est également la partie la plus pleine de défis mais aussi de possibilités, à savoir de faire la paix, de construire la paix. Il convient donc de rappeler deux points essentiels : d'abord, la paix que nous souhaitons construire a une orientation bien précise; et ensuite, la paix n'est pas faite seulement par ceux qui la signent.

La paix que nous recherchons est donc une paix orientée dans une direction bien définie. Il ne s'agit pas d'une paix précaire ni d'arrangements politiques, fortuits sans orientation ni permanence. Les accords déjà signés

jusqu'à présent, et ceux qui le seront à l'avenir, représentent des consensus de base qui, dans l'ensemble, constituent un ordre du jour concret pour renforcer la démocratie et le développement.

En outre, la paix n'est pas faite seulement par ceux qui signent les accords. La paix se fait quotidiennement, jour après jour, par l'ensemble de la population qui prend au sérieux le besoin de réconciliation et qui, avec optimisme, pense qu'il est possible de compter sur des possibilités équitables d'emploi, d'éducation et de production pour améliorer sa situation.

La paix, ce sont des hommes et des femmes en chair et en os qui la font, avec leurs divergences, leurs passions, leurs intérêts et leurs inimitiés. La paix se construit jour après jour au village, dans le hameau, dans le quartier, dans la communauté. Elle se construit dans la coexistence de tous les jours où chaque Guatémaltèque fait des efforts quotidiens pour gagner sa vie, permettre à sa famille de s'épanouir, trouver de meilleurs débouchés en surmontant la gêne dans un pays encore plein de limitations où persiste la méfiance. C'est là où doit se faire la réconciliation, là où nous devons identifier les véritables ennemis de la paix que sont la pauvreté, la discrimination, l'exclusion et l'intolérance.

Nous vivons solidaires dans un espace commun fragile et délicat que nous avons pour mission de protéger et de développer en tant que legs aux générations futures. Cet espace, cette possibilité, nous ne les avons pas, ce n'est qu'un legs de ce que d'autres générations antérieures ont fait ou cessé de faire. La solidarité n'existe pas seulement à l'égard de ceux qui sont présents. Il existe une véritable solidarité qui tient compte de l'être humain qui n'est pas encore né. Que pouvons-nous faire pour que cette solidarité donne à la vie une valeur primaire, élémentaire et fondamentale, alors que nous avons passé tant de temps plongés dans la violence?

Nous parviendrons au développement lorsque nous serons capables d'assurer une sécurité complète à tous les Guatémaltèques. L'assurance que nos enfants ne mourront pas par négligence ou manque de soins médicaux, la sécurité d'un emploi stable, de programmes et de facilités pour l'acquisition de logements, la garantie de l'accès à un système d'éducation compétitif qui nous permette d'apprendre et d'éduquer nos enfants, la sécurité d'une alimentation suffisante, la sécurité de nos biens et de nos vies, l'accès à un système judiciaire impartial et en temps opportun, et l'égalité de traitement de la part de celui-ci — tels sont les éléments clefs d'une sécurité complète.

À cet égard, l'Amérique centrale a adopté des décisions importantes pour renouveler son ordre du jour au titre de l'Alliance pour le développement durable, et a pris des mesures décisives pour la mettre en oeuvre, notamment par le Traité de sécurité démocratique signé par les Présidents de l'isthme à San Pedro Sula en décembre 1995. Ce vaste ensemble d'engagements prépare les Centraméricains à lancer une guerre totale contre le trafic de drogue et des êtres humains.

Aucune démocratie stable ne peut exister à long terme s'il existe des inégalités extrêmes dans la distribution des richesses et des opportunités sociales. La citoyenneté démocratique pose la question de savoir comment y intégrer ceux qui ont du mal à avoir accès aux institutions publiques; ceux qui, en raison de la pauvreté ou de la discrimination, ne peuvent invoquer leurs droits ou les faire valoir. Aucune démocratie n'est possible lorsqu'un pourcentage important de la population vit dans une extrême pauvreté. Notre démocratie doit créer les conditions économiques qui permettent de satisfaire les besoins élémentaires de la population.

Le plus grand défi et la plus grande opportunité pour le Guatemala résident dans la mise en oeuvre ordonnée, réaliste et cohérente des engagements découlant des accords souscrits. C'est pourquoi nous devons les considérer comme un point de départ qui ouvre un nouveau chapitre de défis et d'efforts pour toute la population.

Pour sa part, le Gouvernement a pris certains engagements très audacieux et ambitieux qui impliquent presque toutes ses institutions. Ils prévoient d'entreprendre des réformes juridiques importantes et des efforts budgétaires importants. Grâce à ces engagements, il a été possible d'arriver à des accords, et le renforcement de la paix et de la stabilité dépend de leur mise en oeuvre.

Mais pour cela, nous avons également besoin de la compréhension et du ferme soutien de la communauté internationale. Il nous faut une véritable ouverture des marchés et l'obtention de prix équitables pour nos produits, ainsi que des investissements étrangers qui viennent s'ajouter aux économies réalisées au plan interne par la création d'emplois et l'amélioration stable de nos capacités productives. Il nous faut également le complément d'une coopération technique et financière, particulièrement au cours de la phase qui suivra immédiatement la signature de la paix.

Pour toutes ces raisons, le Guatemala apprécie le soutien et la reconnaissance de la communauté internationale. Pour les mêmes raisons, le Guatemala aspire également

à contribuer, dans la limite de ses modestes possibilités, au renforcement du système multilatéral et de la compréhension respectueuse entre les nations.

Le Guatemala attache une grande importance au principe de l'universalité qui doit caractériser l'ONU et cela nous amène à nous déclarer convaincus que la République de Chine à Taïwan, doit également être pleinement représentée à notre Organisation et participer activement à la recherche de solutions dans ce nouveau monde global et interdépendant. À notre avis, et compte tenu d'expériences positives antérieures, cela ne s'oppose en rien à un quelconque effort de réunification.

On dit souvent que nous vivons à une époque de changement. Mais c'est bien plus que cela. C'est un changement d'époque. Nous vivons exactement sur un pont unissant deux étapes distinctes du l'autre de l'histoire du monde, où nous n'avons pas encore réussi à faire la distinction entre ce qui s'achève et ce qui commence. Il y a un ordre qui est en crise, mais il existe un nouvel ordre qui ne peut être encore clairement perçu. Toutes les institutions sont mises à l'épreuve.

Nous notons avec satisfaction et espoir que cette interaction entre l'expérience guatémaltèque et la participation respectueuse des gouvernements et institutions multilatérales produisent des solutions modestes mais valides, qui permettent d'envisager une structure institutionnelle simple, compétente et beaucoup moins bureaucratique et un type de coopération qui ne porte pas atteinte aux conditions de vie précaires de la majorité de pauvres de nos pays et qui contribue par ses idées et ses compétences techniques tout en respectant dûment nos populations. Le Guatemala est en train de devenir un laboratoire de la coopération, dans le respect d'autrui. Il s'agit de partenariat et non d'imposition.

Il devient également un horizon large et ouvert pour la découverte; une possibilité pour la recherche de moyens capables de répondre aux aspirations, aux propositions et aux initiatives de tant de gens de l'intérieur comme de l'étranger, et surtout, de créer des espaces permettant aux citoyens et communautés de mon pays, de s'exprimer, lesquels, avec tant de courage, d'énergie, de hardiesse et de bonne volonté, ne se sont pas laissés abattre par l'adversité.

Je voudrais témoigner de la gratitude de mon peuple et de mon gouvernement au Secrétaire général et à tous les responsables qui à des titres divers ont contribué à faire progresser les négociations de paix dans mon pays, ainsi qu'à traduire concrètement les nombreux efforts complexes de développement que nous entreprenons. Nous tenons

particulièrement à remercier le Modérateur qui a été nommé par le Secrétaire général pour les négociations entre le Gouvernement du Guatemala et l'Unidad Revolucionaria Nacional guatemalteca (URNG), au groupe du Guatemala du Secrétariat, petit mais efficace et à tous les membres de la Mission des Nations Unies pour la vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA), ainsi qu'aux autres responsables du Secrétariat, qui d'une façon ou d'une autre, directement ou indirectement, ont contribué au succès du processus de paix.

Notre profonde gratitude s'adresse également aux six pays — la Colombie, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, le Mexique, la Norvège et le Venezuela — qui constituent le groupe des Amis du processus de paix, et qui ont travaillé avec acharnement à la réalisation de cet objectif tant convoité.

Nous voudrions également exprimer notre reconnaissance aux autres gouvernements qui, sans faire partie officiellement de ce groupe, ont contribué de façon substantielle à promouvoir la réconciliation et le développement de notre pays. À toutes les personnes de bonne volonté attachées à la paix dans mon pays, je dis merci et encore merci.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier S. E., le Président de la République du Guatemala pour la déclaration qu'il vient de faire.

*M. Alvaro Arzú Irigoyen, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

## Point 9 de l'ordre du jour (suite)

### Débat général

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Klaus Kinkel, Vice-Chancelier et Ministre des affaires étrangères d'Allemagne.

**M. Kinkel** (Allemagne) (*parle en allemand; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : L'année dernière, nous avons fait le bilan d'un demi-siècle d'histoire de l'ONU. Le rocher, tel Sisyphe, que nous roulons sur la pente d'une montagne semble toujours retomber un peu avant d'avoir atteint le sommet. Nous ne devons pas pour autant nous laisser décourager. Il nous appartient toujours d'honorer l'engagement que nous avons pris et que nous avons réitéré solennellement à l'occasion du cinquante

tième anniversaire de l'Organisation mondiale : maintenir la paix et apporter notre aide aux peuples victimes de la pauvreté.

Vous-même, Monsieur le Président, avez averti chacun de nous pendant cette cinquante et unième session de l'Assemblée générale qu'il convenait de regarder au-delà des frontières nationales et penser et agir en conséquence. Après avoir fait cette promesse dans le cadre de la célébration de l'anniversaire, nous ne devons pas revenir à la même routine et aux mêmes rites que dans le passé. Il faut s'en tenir à l'objectif d'un monde plus pacifique et plus équitable.

L'Organisation mondiale doit toujours représenter la conscience mondiale. En effet, qui d'autre plus que cette instance est en mesure de veiller pour empêcher les assassinats et la torture, fournir aux réfugiés les nécessités de base et assurer à nos enfants la protection et les soins dont ils ont besoin?

Le monde est profondément injuste. Dès leur naissance, des millions d'êtres se verront refuser la chance de vivre dans la dignité humaine. Personne ne peut fermer les yeux là-dessus; nous sommes tous concernés. Aucun pays, aucune région et aucun groupe d'États ne peut seul assumer toutes les responsabilités et régler tous les problèmes. Même les plus forts d'entre nous ont besoin sans exception de solidarité et de l'appui des autres. Comment le terrorisme, un fléau qui ronge notre époque, peut-il être éliminé sans la coopération internationale?

Les événements des 10 dernières années ont montré qu'il n'y a aucune raison de se résigner. Il est possible de progresser à condition de mettre en commun nos ressources et d'agir ensemble. C'est la leçon que nous avons tirée des situations en Bosnie, en Afrique du Sud et au Moyen-Orient, ainsi que des réalisations historiques dont on a été les témoins ces dernières années dans les domaines du désarmement. Chaque enfant qui survit au Rwanda ou au Burundi, chaque réfugié qui peut retourner dans son village natal en Bosnie, chaque forêt tropicale humide que nous pouvons protéger, sont autant de réalisations qui doivent nous conforter dans notre espoir. Ce monde monolithique nous oblige à agir ensemble.

En Bosnie-Herzégovine, des élections libres se sont déroulées pour la première fois après quatre terribles années de guerre. Elles ont jeté les bases essentielles au redressement du pays. Des institutions communes doivent être créées sans délai. Les futurs membres de la triade présiden-

tielle devraient se rencontrer à Sarajevo d'ici la fin septembre.

La supervision des élections en Bosnie est une tâche difficile pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Le rayon d'action de cette organisation doit être élargi au Sommet qui se tiendra à Lisbonne en décembre prochain. L'OSCE reste le pilier indispensable au nouvel ordre pacifique en Europe. Nous estimons qu'elle est devenue encore plus nécessaire depuis la chute du rideau de fer.

Les forces oeuvrant pour la paix dans la région, où il n'existe pas encore des conditions viables de stabilité, ne sont pas à elles seules assez fortes. En Bosnie-Herzégovine, une force de police internationale permanente fait encore défaut. Même les 60 000 hommes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), des Nations Unies et des autres pays ne peuvent assurer la paix sur le terrain, mais je crois que pendant quelque temps encore, ce pays aura besoin de «sapeurs pompiers», ce qui implique de la part du Conseil de sécurité de décider d'un nouveau mandat.

L'Allemagne est disposée à fournir une contribution militaire. En accueillant plus de 320 000 réfugiés de guerre ayant fui la Bosnie-Herzégovine, l'Allemagne a fait preuve de solidarité humaine. Nous avons accueilli également plus de 130 000 ressortissants yougoslaves, la plupart en provenance du Kosovo, qui n'ont pas encore regagné leurs régions natales. Cela représente pour nous une lourde charge, notamment en termes financiers. Mais nous avons accordé une protection et un abri temporaire à ces gens pour des raisons humanitaires, et nous ne voulons pas être l'objet de critiques à cet égard, maintenant que leur rapatriement est devenu possible.

L'Europe a été déchirée par des guerres fratricides au cours des siècles. L'unification pacifique de ce continent est maintenant un message d'espoir pour le monde entier. Le premier de nos voisins de l'Europe centrale et orientale se joindra bientôt aux institutions euro-atlantiques.

Mon pays, l'Allemagne, doit son unité à la confiance que le monde a placée en notre politique de réconciliation et de bon voisinage. À nos yeux, cela implique aussi un devoir : avec la France, nous resterons le moteur de l'Union européenne.

En prenant la parole devant l'Assemblée en 1989, mon prédécesseur Hans-Dietrich Genscher, a tendu la main à la Pologne. Aujourd'hui, je me tourne vers nos voisins tchè-

ques en particulier pour leur faire savoir que la déclaration germano-tchèque sera adoptée sous peu. Les Tchèques et les Allemands peuvent envisager avec confiance un avenir européen commun.

Le peuple russe doit également sortir gagnant du processus de l'unification européenne. Le partenariat spécial avec la Russie, tel que recherché par l'OTAN, est d'une importance cruciale pour la paix et la sécurité en Europe. C'est pourquoi nous voulons dès que possible élaborer les éléments fondamentaux d'une charte entre l'OTAN et la Russie, comme je l'ai suggéré à Carcassonne il y a 18 mois lors d'une réunion des Ministres européens des affaires étrangères. Notre offre est toujours valable. La Russie devrait être un partenaire égal et aider à façonner l'avenir de l'Europe. Il faut donner au sein de l'Europe une place à ce grand et important pays qui soit en rapport avec sa taille et son importance.

Une partie du message de paix de l'Union européenne est que nous, Européens, appuyons une politique de coopération internationale entre partenaires égaux, et un partenariat mondial pour le développement et l'environnement au XXIe siècle. De nouvelles occasions propices à un tel partenariat dérivent de la mondialisation de l'industrie et de la technologie. Jamais autant de gens ont pu bénéficier de progrès sans précédent qu'au cours des 10 dernières années. En l'an 2020, si la tendance actuelle se maintient, on comptera parmi les 15 pays dont le produit national brut sera le plus élevé neuf des pays qui sont aujourd'hui en développement.

La recette? L'économie de marché, la démocratie, la solidité du système judiciaire et l'intégration à l'économie mondiale. Ce type de bonne administration a été récompensé en 1995 par 150 milliards de dollars d'investissements privés directs.

Toutefois, 90 % de cet investissement est allé à 12 pays seulement, et le fossé entre les pauvres et le reste du monde continue de se creuser. Le Sommet mondial pour le développement social a chiffré le nombre de pauvres à 1 milliard 300 millions de personnes, près du quart de l'humanité. Cela appelle des mesures des deux côtés, de l'aide de la part de la communauté des nations et une auto-assistance de la part des pays concernés. Les deux vont de pair.

Ce soir, j'ai une autre réunion avec mes collègues africains. Je m'intéresse vivement à l'avenir de ce vaste continent voisin de l'Europe. Il ne faut pas voir seulement le côté négatif de l'Afrique mais aussi les signes prometteurs et il y en a. La démocratisation progresse, comme le

montre le fait que des élections ont eu lieu ou sont prévues dans 17 pays cette année. La croissance économique moyenne dépasse la croissance démographique pour la première fois depuis de nombreuses années. L'espérance de vie a augmenté de plus de 25 % depuis 1960 et de plus en plus d'enfants sont scolarisés.

L'Allemagne appuie l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale et le développement de ses propres capacités. Le nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 offre une base solide à ces efforts. L'initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique lancée par le Secrétaire général devrait également être utilisée par toutes les parties intéressées en vue d'une action commune.

Il reste cependant beaucoup à faire. Les événements tragiques du Rwanda ne doivent pas se répéter au Burundi. D'autre part, il ne faut pas que l'ONU devienne le premier recours dans toute situation de conflit. L'ONU ne peut pas résoudre tous les problèmes. Par conséquent, il faut que les organisations régionales assument une plus grande part de responsabilité.

L'Organisation de l'unité africaine, à l'instar de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, a acquis une maturité qui commande le respect. L'Allemagne, ayant en vue l'aide au Burundi, a jusqu'à présent fourni 1 million de deutsche mark à l'appui du mécanisme de prévention des conflits de cette organisation. On a placé de grands espoirs dans les initiatives de Julius Nyerere. La conférence envisagée sur la région des Grands Lacs jouit de l'appui de l'Allemagne et de l'Union européenne.

L'Allemagne restera un bon partenaire et un ami pour les nations de l'Afrique. Cela sera aussi mon message lors de la deuxième réunion ministérielle entre l'Union européenne et la Conférence pour le développement de l'Afrique australe qui aura lieu prochainement à Windhoek. Le processus de régionalisation en Afrique nous donne de l'espoir. Un exemple remarquable en est celui de l'Afrique australe avec la SADC. Cette région doit devenir une force motrice pour l'ensemble du continent.

Une région voisine dont le sort touche l'Europe est le Moyen-Orient. C'est également la raison principale de notre ferme engagement dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient. Pour des raisons historiques, l'Allemagne entretient une relation particulière avec Israël qui demeure inébranlable. Au niveau bilatéral et au sein de l'Union européenne, nous sommes le donateur le plus important pour les Palestiniens. L'Allemagne préservera cet engagement. Je l'ai

confirmé lors de mes récentes réunions avec le Ministre des affaires étrangères d'Israël, M. Levy, et avec le Président Yasser Arafat, à Bonn.

Il ne faudrait pas que l'on donne aux terroristes l'occasion d'obstruer la voie qui mène à la paix. Le bouclage de Gaza et de la Cisjordanie doit être assoupli et doit cesser dès que possible. Nous devons tous nous y atteler. La lutte contre le terrorisme doit rester au premier rang de l'ordre du jour international. Je lance un appel pressant à toutes les parties intéressées pour qu'elles reprennent le processus de paix sans tarder. Il n'y a pas d'autre solution.

On a estimé que la population mondiale se chiffrerait à environ 10 milliards en l'an 2030. Dans son intérêt, et celui de nos enfants et petits-enfants, nous devons dès aujourd'hui prendre des mesures pour faire en sorte que la terre demeure habitable. La paix et la dignité humaine, le progrès économique, la protection des fondements naturels de la vie sont inséparables. Sans justice sociale, sans une vision du progrès économique mondial, nous ne pourrions sortir du cercle vicieux de la pauvreté, de la destruction écologique et de l'explosion démographique.

Nous n'avons pas une minute à perdre. Chaque seconde naissent trois bébés et chaque année la population mondiale augmente de près de 100 millions. Tous ont besoin de nourriture, de vêtements, d'aller à l'école et d'un foyer. Chaque minute, environ 12 arpents de forêt ombrophile sont détruits, ce qui représente une superficie de 40 terrains de football.

Antoine de Saint-Exupéry nous a prévenus que le genre humain n'avait pas hérité de la terre de ses ancêtres mais l'avait empruntée à ses enfants. Nous en sommes devenus profondément conscients lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. Le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest luttent pour survivre ensemble dans ce vaisseau spatial qu'est la Terre, dont l'écran de protection bleu devient de plus en plus fragile.

Notre tâche désormais est de transformer la prise de conscience écologique en action en faveur de l'environnement. L'année 1997 sera une année décisive pour ce type de mesure. La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'environnement et au développement doit montrer la voie vers le prochain millénaire afin de rétablir l'équilibre entre l'homme, la nature et l'économie.

La communauté industrielle allemande a spontanément entrepris de réduire ses émissions de gaz carbonique de 20 % d'ici à l'an 2005. Depuis 1990, l'Allemagne a réduit

ces émissions d'environ 13 % et par conséquent a montré la voie au reste du monde.

Nous contribuons pour 312 millions de deutsche mark au programme pilote destiné à protéger les forêts tropicales brésiliennes, ce qui représente 60 % du total des contributions faites à ce jour. Nous lançons un appel à la communauté des nations pour qu'elles participent davantage à ce programme. Nous ne pouvons que réussir ensemble ou échouer ensemble.

À la conférence sur le climat qui aura lieu en 1997 au Japon, nous devons atteindre l'objectif convenu à Berlin il y a 12 mois : l'adoption d'un protocole de fond ayant force obligatoire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. À la récente Conférence de Genève, la vaste majorité des nations s'est prononcée en faveur d'objectifs spécifiques et d'un calendrier, ce qui est encourageant.

Je tiens à remercier une fois de plus les membres d'avoir appuyé nos efforts pour que le secrétariat de la Convention-cadre sur le changement climatique soit établi à Bonn. Puis-je également demander aux membres d'appuyer notre proposition visant à ce que le secrétariat de la Convention-cadre de lutte contre la désertification soit également basé à Bonn puisque les deux secrétariats sont appelés à coopérer étroitement. L'Organisation des Nations Unies constatera que les conditions de vie et de travail dans notre pays sont bonnes.

La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement fait à juste titre de l'homme le point de convergence de tous nos efforts. Nous devons rester axés sur la lutte contre la pauvreté et nous attacher à fournir un enseignement de base et une formation professionnelle. Même si ce n'est pas là une question qui fait la une des journaux, c'est et cela restera, avec le maintien de la paix, l'une de nos tâches principales.

L'égalité des chances pour les femmes ne doit pas rester une simple théorie.

Rien n'est plus fort qu'une idée qui a fait son chemin est un adage qui s'applique à la dignité et aux droits de l'homme. La chute du mur de Berlin a montré que la recherche de la liberté et la quête du bonheur individuel sont à long terme pour l'être humain plus fortes que n'importe quelle dictature. C'est la raison pour laquelle la défense des droits de l'homme dans le monde ne sera pas vaine non plus.

*M. Minoves-Triquell (Andorre), Vice-Président, assume la présidence.*

Tout cela se résume à quelque chose de parfaitement naturel : à savoir que nous devons nous comporter en êtres humains les uns vis-à-vis des autres et ne pas faire subir aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fasse. On ne doit pas permettre que les meurtriers et les tortionnaires puissent dormir en paix. Mladić et Karadžić et tous ceux contre lesquels des mandats d'arrêt ont été lancés méritent d'être traduits devant le Tribunal international de La Haye. L'Allemagne demande la convocation, le plus rapidement possible, d'une conférence en vue de créer une cour criminelle internationale.

Parmi les droits de l'homme, il y en a plusieurs qui sont communs à tous et universellement valables. Ce fait a été confirmé au niveau international lors de la Conférence de Vienne sur les droits de l'homme. C'est là une position dont on ne peut ni ne doit se retirer.

À présent que l'affrontement Est-Ouest a été relégué au passé, le dialogue interculturel prend de plus en plus d'importance. Près de 2,5 millions de musulmans résident en Allemagne. Ne serait-ce que pour cette raison, il est particulièrement important de développer une plus grande compréhension mutuelle entre le christianisme et l'islam.

Un sujet qui me tient particulièrement à coeur, en tant qu'ancien Ministre de la justice, est la protection de nos enfants, les membres les plus faibles de la société. La Journée universelle de l'enfance, qui a été célébrée le 20 septembre, avait pour thème : «Les enfants ont des droits». Comment ces droits se présentent-ils dans la réalité? Chaque jour, 35 000 enfants meurent de faim. Douze millions d'enfants ne vivent pas au-delà de l'âge de 5 ans. Deux millions sont contraints de se prostituer. Partout dans le monde, 200 000 enfants sont utilisés dans les guerres comme des soldats. Des millions d'entre eux servent de main-d'oeuvre à bon marché.

La Conférence de Stockholm sur l'exploitation sexuelle des enfants a réveillé l'opinion mondiale, et je souhaiterais remercier le Gouvernement suédois d'avoir accueilli et organisé cette conférence qui nous a tous bouleversés au point de nous pousser à intervenir. La façon horrible dont un grand nombre de nos enfants sont traités est une honte — je répète : une honte — pour notre civilisation. Le Programme d'action de Stockholm doit être suivi d'une action au niveau mondial. Nous le devons à nos enfants. Et j'aimerais qu'il soit bien clair que quiconque porte atteinte

aux membres les plus faibles de la société — les enfants — mérite d'être déclaré hors la loi par la société.

La paix n'est pas tout, mais en l'absence de paix tout se résume à rien. Ces paroles remontent au temps où l'Est et l'Ouest s'affrontaient armés jusqu'aux dents. Entre-temps, le cauchemar de l'enfer nucléaire a été dissipé. À mon sens, la signature, hier, du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires représente un nouveau pas important dans ce processus, après un demi-siècle de débats et de protestations internationaux contre les essais nucléaires.

Tout en adressant mes remerciements à l'Australie, je demande instamment à tous les pays de ratifier le Traité dès que possible. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, plus de 2 000 essais nucléaires ont été réalisés. Nous avons aujourd'hui la possibilité d'y mettre fin une fois pour toutes. Ceux qui rejettent une bonne chose parce qu'ils n'acceptent que ce qui est parfait devraient se souvenir de leur responsabilité envers les générations futures. Nous ne pouvons contraindre le génie atomique à retourner dans son flacon, mais nous devons à nos enfants et nos petits-enfants de l'appivoiser à défaut de faire mieux.

L'interdiction totale de toutes les armes chimiques est d'égale importance. La Convention sur les armes chimiques doit entrer en vigueur au printemps prochain. Tous les pays, en particulier ceux qui possèdent les plus importants stocks d'armes de ce type, doivent assumer leur énorme responsabilité en la matière et ratifier la Convention dès que possible.

Je souhaiterais également aborder une question à laquelle je porte personnellement un vif intérêt et qui concerne un type complètement différent d'armes de destruction massive : les mines antipersonnel. Je me suis rendu au Mozambique et au Cambodge et j'ai vu ce qui se passe là-bas. Des centaines de millions de mines antipersonnel sont toujours enfouies dans le sol. Chaque année, ces mines tuent ou blessent 20 000 personnes et rendent des régions entières inhabitables pour toujours. Ces perfides instruments de mort doivent être interdits.

L'Allemagne a complètement renoncé aux mines antipersonnel et a imposé une interdiction unilatérale non limitée sur les exportations. Les derniers stocks doivent être détruits d'ici à la fin de 1997. Dans mon programme d'action en sept points, j'ai proposé plusieurs mesures visant à maintenir l'élan engendré à Genève. Mon objectif principal — car je pense que la devise devrait être «les choses importantes doivent passer en premier» — est d'accroître l'efficacité du déminage. Nous allons participer à la confé-

rence qui doit avoir lieu bientôt au Canada pour traiter des aspects politiques de cette question et essayer d'interdire les mines terrestres. En même temps, nous devrions également nous attacher à améliorer l'efficacité du déminage, c'est-à-dire tester et utiliser un matériel mécanique de déminage. Nous avons besoin rapidement d'un équipement qui puisse être fabriqué en série pour qu'on puisse se débarrasser de ce fléau sans blesser les gens. Je ne sais si l'un d'entre vous a déjà assisté à une opération de déminage. Elle est effectuée par des personnes et revient à vouloir essayer d'enlever une dune de sable à l'aide d'une cuillère. À mon avis, il est incroyable que des pays hautement développés comme les nôtres et beaucoup d'autres encore ne soient pas capables de fabriquer un équipement pour une opération de déminage à grande échelle. J'aimerais me concentrer sur les connaissances techniques que nous possédons afin de progresser sur cette question le plus rapidement possible.

Si nous voulons gagner la paix, nous ne devons pas simplement songer à prévenir les conflits; nous devons aussi accorder une plus grande attention à la situation après la fin des hostilités. La consolidation de la paix a été l'objet d'une conférence internationale que nous avons parrainée et qui a eu lieu à Berlin en juillet. Cette conférence a produit un certain nombre de résultats intéressants et concrets parus sous forme de rapport que nous mettons à la disposition de tous les États Membres. Avec d'autres pays, nous avons l'intention de présenter aux Membres au cours de cette session de l'Assemblée générale un projet de résolution relatif à la consolidation de la paix grâce à des mesures pratiques en faveur du désarmement. Que ce soit en Bosnie, au Rwanda ou en Angola, tous les efforts passés seront vains si nous ne parvenons à empêcher une résurgence de la violence.

Le fardeau est essentiellement supporté par quelque 26 000 Casques bleus et le personnel civil qui composent les missions de maintien de la paix, ainsi que par un nombre incalculable de personnes courageuses travaillant au service d'organisations non gouvernementales dans le monde entier dans des conditions difficiles. Je voudrais profiter de cette intervention aux Nations Unies pour exprimer mes sincères remerciements aux organisations non gouvernementales. Nous sommes fiers de vous.

Dans notre résolution célébrant le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, nous nous sommes solennellement engagés à faire en sorte que l'Organisation entre dans le prochain millénaire dotée des moyens et des ressources financières dont elle aura besoin pour remplir sa mission. La plus grande importance politique est donnée à la réforme du Conseil de sécurité, au travail

duquel nous avons étroitement participé ces deux dernières années. La composition de celui-ci, principal gardien de la paix mondiale, est restée la même depuis 1945, mais elle aurait besoin d'être modifiée pour l'an 2000. Il s'agit de renforcer la légitimité, la crédibilité et l'efficacité de cet organe. Après trois ans de débat, le moment est venu de mettre ensemble les différents éléments et de commencer le processus de restructuration, de faire ce qui doit être fait après avoir analysé ce qui peut l'être. Nous sommes heureux qu'un nombre important d'États Membres soient favorables à ce que l'Allemagne ait un siège permanent au Conseil de sécurité. Je pense réellement que le moment n'est plus loin où l'Assemblée générale devra se prononcer.

La question qui continue de réclamer notre attention immédiate est celle de la crise financière. La rationalisation et la réforme de l'Organisation sont indispensables et urgentes. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les livres de comptes pour s'en rendre compte. Le budget ordinaire de l'ONU indique une croissance nulle. Le Secrétariat a perdu plus de 1 000 postes, et de nouvelles réductions sont prévues pour l'an prochain. Beaucoup a donc déjà été réalisé.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général et ses collaborateurs qui, au Siège comme sur le terrain, continuent d'obtenir des résultats remarquables en dépit des réductions de leurs effectifs et du manque constant de fonds. Je voudrais les remercier très chaleureusement.

J'aimerais encore ajouter un mot. Dans ses décisions et son action, l'ONU ne peut qu'être aussi déterminée que ses États Membres le lui permettent. On a un peu trop tendance à oublier ce fait quand on critique l'Organisation. Je tiens à le souligner parce que je pense que le monde extérieur a une image déformée des Nations Unies. L'ONU, c'est nous, les États Membres. Nous ne pouvons réaliser que ce qu'ensemble nous voulons réaliser.

Je crains de devoir répéter que nous devons encore économiser et rationaliser davantage. Le besoin de réforme ne justifie pas pour autant le refus de payer ses contributions. En outre, des droits particuliers impliquent des devoirs particuliers. Le philosophe germano-américain Hans Jonas a dit que la responsabilité est le principe le plus important de l'ère nouvelle. Agissons en conséquence.

#### **Allocution de M. Göran Persson, Premier Ministre du Royaume de Suède**

**Le Président par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Suède.

*M. Göran Persson, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** : J'ai le grand plaisir d'accueillir le Premier Ministre du Royaume de Suède, S. E. M. Göran Persson, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Persson (Suède) (interprétation de l'anglais)** : Le monde d'aujourd'hui se trouve face à un paradoxe : alors que l'interdépendance mondiale croît et que les menaces qui pèsent sur nos sociétés exigent des efforts coordonnés à l'échelle mondiale, les pays se tournent vers leurs propres régions. Mais la coopération régionale ne devrait jamais servir de prétexte pour ignorer le monde extérieur. Elle doit s'ouvrir au monde et être la cheville ouvrière d'une véritable solidarité mondiale.

Nous avons besoin d'envisager le monde sous l'aspect d'un voisinage, d'une éthique et d'une citoyenneté à l'échelle mondiale, reposant sur l'égalité, la tolérance et la solidarité. La mondialisation de nos sociétés est irréversible. Nous devons coopérer pour faire face à ses conséquences.

Nous disposons des instruments nécessaires : les Nations Unies. L'ONU, qui a 50 ans, est en butte aux critiques et traverse une crise de confiance. Les échecs politiques subis en Somalie, au Rwanda et dans l'ex-Yougoslavie ne sont pas faciles à oublier. Comme c'est le cas en Bosnie, on cherche des solutions de rechange aux Nations Unies pour traiter des questions internationales pressantes.

Mais la tâche de l'Organisation n'a pas été facilitée par le refus des États Membres de lui donner les ressources nécessaires. De nombreux Membres, y compris certaines grandes puissances, ne paient toujours pas, en totalité et à temps, leurs contributions à l'Organisation des Nations Unies. Il est dommage que le Secrétaire général doive consacrer la majeure partie de son temps à implorer les États Membres d'honorer leurs obligations financières.

Les Nations Unies ont certes leurs défauts. Elle souffre d'une énorme bureaucratie et d'une résistance au changement. Il y a des exemples d'inefficacité, mais il y a aussi des réussites. Nous ne devons pas oublier combien les opérations des Nations Unies ont aidé à mettre en place des

sociétés pacifiques au Cambodge, en El Salvador et au Mozambique, et que les actions humanitaires des Nations Unies ont épargné des vies et des souffrances en Somalie, au Rwanda, au Burundi, dans l'ex-Yougoslavie et dans d'autres régions de crise.

Pour avoir la sécurité au sens large, nous avons besoin d'une organisation mondiale. Nous avons besoin de l'Organisation des Nations Unies comme lieu de rencontre. Nous avons besoin de l'ONU comme garant des normes et des principes internationaux. Nous avons besoin des Nations Unies pour prévenir les conflits et pour trouver des solutions pacifiques lorsqu'éclate la violence. Nous avons besoin des Nations Unies pour faire face aux menaces mondiales à la sécurité humaine. Nous avons besoin des Nations Unies en tant que gardien contre les menaces à l'environnement et en tant qu'élément en faveur du développement durable. Nous avons besoin des Nations Unies pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme. Nous avons besoin des Nations Unies en tant que point de convergence de la solidarité mondiale.

Pour concrétiser cet objectif, nous avons besoin d'une Organisation forte. Il convient de s'employer vigoureusement à remédier aux inefficacités. La réforme ne veut pas automatiquement dire réduction de personnel. Dans certains domaines, il se peut même que nous devions étoffer l'Organisation. Mais il ne faut pas gaspiller les ressources. Si l'on veut que l'on ait confiance en l'Organisation, la discipline financière est indispensable. Une Organisation des Nations Unies revitalisée, c'est une Organisation plus concentrée et plus déterminée.

Nous avons besoin d'une Organisation qui ne renonce pas à jouer son rôle d'instrument primordial pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, une Organisation qui est capable d'agir rapidement avec les ressources et les moyens suffisants. Je m'associe aujourd'hui à 15 autres chefs d'États ou de gouvernement pour appuyer le renouveau du multilatéralisme. Sans direction politique, on ne peut pas opérer les changements nécessaires.

Le Gouvernement suédois estime que les mesures suivantes devraient être adoptées immédiatement. Premièrement, les Membres des Nations Unies doivent s'engager à l'égard de la coopération multilatérale mondiale. Deuxièmement, les contributions mises en recouvrement doivent être réglées en totalité, sans condition et à temps à l'Organisation des Nations Unies. Troisièmement, il doit y avoir une volonté de renforcer et de renouveler les Nations Unies et de fixer un délai pour la réforme d'ensemble. Quatrièmement, il doit y avoir un attachement à l'égard du rôle des

Nations Unies en tant qu'instrument du développement économique et social durable. Cinquièmement, nous devons adopter une démarche intégrée de sécurité au vu des menaces à long terme qui pèsent sur nos sociétés. Sixièmement, il doit y avoir la volonté d'agir rapidement pour prévenir les conflits et les catastrophes anthropiques. Enfin, il convient de s'entendre pour développer la capacité des organisations régionales afin qu'elles puissent agir en coopération avec les Nations Unies.

Le Gouvernement suédois est attaché à une Organisation des Nations Unies forte et efficace et nous sommes prêts à aider à la réalisation de cet objectif. Partant, la Suède sollicite un siège au Conseil de sécurité pour la période 1997-1998. Notre candidature a été proposée avec le plein appui des autres pays nordiques : le Danemark, la Finlande, l'Islande et la Norvège.

Les membres du Conseil de sécurité ont la principale responsabilité de la paix et de la sécurité internationales. Il est essentiel que les petits pays et les pays de taille moyenne occupent eux aussi un siège au Conseil. Le principe du roulement des sièges non permanents est important pour nous, puisque nous n'avons pas servi au Conseil au cours des 20 dernières années.

Si elle est élue au Conseil, la Suède continuera de rechercher l'ouverture et la transparence. Les liens entre le Conseil et l'ensemble des membres de l'Organisation des Nations Unies doivent être renforcés.

La Suède adoptera des positions indépendantes et défendra les principes du droit international. La primauté du droit international humanitaire est un pilier de notre politique étrangère. La Suède contribuera à donner aux Nations Unies un rôle plus efficace pour la nouvelle génération du maintien de la paix, notamment une meilleure coordination entre les aspects civils et militaires de ces opérations. Nous allons également oeuvrer en vue de doter les opérations des Nations Unies de mandats plus clairs.

La capacité des Nations Unies de commander et de contrôler les opérations de maintien de la paix et les opérations humanitaires à grande échelle devrait être assurée. Nous avons besoin d'une Organisation capable de coordonner les divers aspects des opérations de maintien de la paix, y compris le rétablissement de la paix sur le plan politique, le maintien de la paix sur le plan militaire, la consolidation de la paix à long terme et les efforts humanitaires.

Dans notre planification nationale en vue d'une participation aux futures opérations de maintien de la paix, mon

gouvernement prend des mesures pour intégrer la formation du personnel militaire et civil afin de faciliter la coordination sur le terrain. Nous invitons d'autres pays à participer à cette formation en Suède.

La Suède pense que l'instrument des sanctions doit être redéfini. C'est un instrument important pour aider à éviter le recours à la force armée. Mais il faut trouver des moyens d'éviter des souffrances aux civils innocents et d'atténuer les conséquences des sanctions pour les tiers. Cela est essentiel pour la crédibilité et l'efficacité du régime des sanctions.

L'ONU représente l'autorité morale de la communauté mondiale. Elle a un rôle vital à jouer pour faire en sorte que les crimes de guerre ne restent pas impunis. Les Tribunaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda devraient recevoir l'appui nécessaire. Le message doit être clair. Les civils doivent être protégés dans tous les conflits armés, internes ou internationaux. Il ne devrait jamais être possible de laisser les perversions criminelles, le meurtre, la torture ou le viol se commettre dans l'impunité. Un tribunal criminel international permanent devrait être établi l'année prochaine.

La crise financière et le non-paiement aux Nations Unies des contributions mises en recouvrement ne doivent pas être utilisés comme un instrument pour appliquer des réformes à la hâte, ils ne devraient pas non plus être une excuse pour ne pas engager les réformes urgentes. La possibilité d'utiliser d'autres sources de financement doit être explorée plus avant. Elles peuvent être utilisées sur une base volontaire et servir au financement de besoins spéciaux en dehors du cadre du budget ordinaire des Nations Unies.

Le financement de la coopération pour le développement mondial est une question essentielle qui va au-delà de l'actuelle crise financière des Nations Unies. La volonté de payer faiblit. L'aide publique au développement en est à son niveau le plus bas depuis des décennies. Quatre pays seulement — parmi eux la Suède — répondent à l'objectif d'aide fixé à 0,7 % du PNB par les Nations Unies. Pour notre part, nous continuons de respecter cet engagement malgré une situation financière très difficile.

Le réapprovisionnement négocié de fonds multilatéraux de développement n'est pas respecté. Le financement de la coopération mondiale est une question à long terme qui nécessite une solution à long terme.

La mondialisation de nos économies, de nos politiques et de nos vies quotidiennes appelle à la coopération. Cela a été clairement illustré dans le rapport de la Commission sur

le cadre institutionnel mondial. Les pays industrialisés et les pays en développement se rendront compte que nous avons des intérêts communs, notamment pour contrer les menaces qui pèsent sur notre avenir commun, l'environnement. Des efforts renouvelés doivent être accomplis pour résoudre la crise de la dette en faveur des pays les plus pauvres et des pays les plus lourdement endettés.

Nous avons un intérêt commun pour les frontières ouvertes et le libre-échange qui créent la croissance et la richesse. Un obstacle difficile à surmonter à cet égard est la montée du crime organisé dans le monde entier. Dans ma propre région autour de la mer Baltique, les chefs de gouvernement ont décidé d'élaborer un plan d'action commun pour lutter contre le crime transfrontières.

Je pense que la présente session de l'Assemblée générale devrait envoyer un signal politique fort indiquant qu'il est également nécessaire de redoubler d'efforts dans ce domaine à l'échelle mondiale. Ce dont nous avons besoin c'est d'un échange poussé d'informations, d'une coopération dans le domaine judiciaire et d'une coopération plus étroite en matière de formation, entre autres par le biais d'Interpol.

Une autre menace mondiale est la prolifération des armes, tant classiques que celles de destruction massive. Pendant des décennies, la Suède a été à l'avant-garde de la lutte contre les armes nucléaires. L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est essentielle. Cela constituera une étape historique en vue de l'élimination des armes nucléaires. Je me félicite du rapport de la Commission de Canberra. C'est une contribution précieuse qui vient à point nommé dans cet effort.

Les mines terrestres antipersonnel sont une menace pour le développement, pour la reconstruction et pour la dignité de l'homme dans de nombreuses régions du monde. Les mines ne font pas de distinction entre un soldat envahisseur et un enfant qui joue. Elles ignorent totalement les cessez-le-feu et les règlements politiques.

Il est donc impératif que l'on envisage une interdiction mondiale de ces mines. Les arsenaux devraient être détruits. La Suède, quant à elle, adoptera cette mesure unilatéralement. Tous les pays doivent adhérer au régime juridique plus strict qui a été convenu pour les mines terrestres, et il faudrait affecter des ressources plus importantes au déminage à des fins humanitaires. Mon gouvernement est prêt à faire une contribution substantielle à cette fin.

La coopération multilatérale est indispensable pour faire face aux questions cruciales de survie auxquelles nous

sommes confrontés au seuil du prochain millénaire. Nous avons la responsabilité commune de transmettre aux générations futures les instruments de cette coopération. Une véritable sécurité est une sécurité mondiale.

La Suède contribue activement à la coopération et à la sécurité dans l'environnement balte et en Europe. Notre ferme appui à la paix et au développement au Moyen-Orient, en Afrique australe, en Asie et en Amérique centrale est bien connu. Dans le droit fil de nos traditions et de notre vision, nous continuons de défendre la coopération et la sécurité dans notre environnement mondial.

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Suède de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Göran Persson, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté de la tribune.*

**Le Président par intérim** : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Chine, S. E. M. Qian Qichen.

**M. Qian Qichen (Chine) (interprétation du chinois)** : Je voudrais tout d'abord exprimer mes sincères félicitations à l'Ambassadeur Ismail Razali à l'occasion de son élection à la présidence de la cinquante et unième session de l'Assemblée générale. J'ai la conviction que grâce à ses éminentes qualités et à sa riche expérience, il saura s'acquitter remarquablement de cette noble mission qui lui est confiée. Je voudrais également exprimer mes remerciements à M. Diogo Freitas do Amaral pour l'importante contribution qu'il a apportée à la session précédente en sa qualité de président.

Dans les années 90 où nous vivons, le monde est en cours de grande mutation historique, alors que les relations internationales ont connu les plus profonds changements depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Suite à l'effondrement et à la disparition de la structure mondiale bipolaire est né l'espoir d'un monde d'égalité pour tous les pays, un monde débarrassé de la domination d'une grande puissance. La tendance à la multipolarisation s'accroît davantage, à l'échelle tant planétaire que régionale. Les rapports entre les grands États se réorganisent. Les pays en développement en grand nombre prennent davantage conscience de la nécessité de s'unir pour accroître leur puissance. En poursuivant indéfectiblement les buts et principes d'indépendance, d'autonomie et de non-formation de blocs, le Mouvement des pays non alignés oeuvre active-

ment à l'instauration d'un nouvel ordre international qui soit juste, équitable et basé sur l'égalité et la démocratie. Les différentes organisations régionales de coopération économique témoignent d'une grande vitalité et jouent un rôle croissant dans la promotion de la coopération régionale et du développement économique.

Le redressement de l'Asie exerce une influence d'importance majeure sur l'échiquier politique et économique mondial. L'essor prodigieux de l'économie en Asie, notamment en Asie de l'Est, se fait remarquer à travers le monde. La tenue du premier sommet Asie-Europe incarne l'évolution de notre temps. Cette rencontre constitue un nouveau point de départ important pour l'établissement, entre l'Asie et l'Europe, de relations de coopération d'égal à égal. Avec l'évolution toujours plus marquée de la multipolarisation, les forces de la paix s'accroissent encore davantage. «Oui au dialogue et à la coopération, non à la confrontation et à l'antagonisme». Cette voix s'élève toujours plus fort.

Dans la région de l'Asie-Pacifique, les efforts pour sauvegarder la paix et la stabilité régionales et promouvoir le développement commun par le dialogue, les consultations et la coopération ont abouti à des résultats positifs. La Chine a signé avec la Fédération de Russie, la République du Kazakstan, la République du Kirghizistan et la République du Tadjikistan, l'Accord sur le renforcement de la confiance sur le plan militaire dans les régions frontalières, accord qui concerne une frontière longue de plus de 3 000 km. Le Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) a réuni les pays d'Asie et du Pacifique à la même table pour discuter du problème lié à la sécurité régionale. Le Conseil de coopération économique Asie-Pacifique est devenu un mécanisme utile pour la promotion de la libéralisation des échanges et de la coopération économique et technique en Asie et dans le Pacifique.

Au cours de l'année écoulée, d'autres pays ou régions sont sortis eux aussi de la tourmente de la guerre pour avancer vers la paix. Nous nous réjouissons de constater que les diverses parties belligérantes en Bosnie-Herzégovine ont conclu un accord de paix et sont en train de l'exécuter. La République fédérative de Yougoslavie et la République de Croatie ont normalisé leurs relations bilatérales. L'espoir général est que l'ancienne région yougoslave retrouvera au plus tôt la paix pour mettre fin à ce conflit régional qui n'a que trop duré en Europe.

Le choc violent provoqué en Afrique par les grandes transformations de la situation internationale de l'après-guerre froide a pris fin pour l'essentiel. L'Afrique entre

dans une nouvelle période historique marquée par la recherche de la paix, de la stabilité et du développement. Bien des questions brûlantes y ont déjà trouvé, ou trouvent progressivement, une solution. Mais parallèlement, certains pays et régions africains sont encore loin d'être sortis des troubles de la guerre. Nous espérons que la communauté internationale continuera de prêter une vive attention, en y attachant une grande importance, au problème africain, en vue d'aider l'Afrique dans son ensemble à réaliser au plus tôt la paix et le développement durables.

Pourtant, le chemin conduisant à la paix est sinueux. Le processus de paix au Moyen-Orient est à nouveau confronté à des difficultés après les importants progrès obtenus ces dernières années. Vivement préoccupée par cette situation, la Chine souhaite que les parties concernées pourront reprendre les négociations et le dialogue pour trouver, dès que possible, un règlement global et équitable du problème du Moyen-Orient, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et dans le strict respect des accords déjà conclus.

Le monde enfin sorti de la guerre froide doit être un monde de paix. Tous les pays, en tant que membres égaux de la communauté internationale, se doivent de respecter mutuellement la souveraineté et l'intégrité territoriale, et d'observer les principes de non-agression mutuelle, de non-ingérence mutuelle dans leurs affaires intérieures, de recherche de terrains d'entente par-delà les divergences et de coexistence pacifique. Mais la réalité est marquée par l'absence de tranquillité. La mentalité de la guerre froide continue d'exister et les agissements hégémonistes sont plutôt fréquents. L'ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, sous divers prétextes, et le recours arbitraire aux sanctions, voire à la force contre d'autres pays, constituent autant d'actes de violation des buts et principes de la Charte des Nations Unies et des normes régissant les relations internationales universellement reconnues, menacent et sapent la paix et la stabilité dans le monde. La récente polémique autour de la question des sanctions montre bien qu'à une époque où s'affirme la multipolarisation accélérée, l'hégémonisme et la politique du plus fort ont de moins en moins de chances d'aboutir.

Avec la croissance rapide des échanges et des investissements internationaux et les progrès fulgurants de la science et de la technique, les liens économiques entre les divers pays et régions se font plus étroits et la mondialisation des économies va s'accroître. Tous les pays, développés ou en développement, se sont ainsi vu offrir des possibilités de développement sans égales. Dans ce contexte, un certain nombre de pays en développement ont réalisé, grâce

à leurs propres efforts inlassables, une expansion économique soutenue et accélérée, imprimant par là une grande vitalité à l'économie mondiale. Cette multitude de phénomènes nouveaux dans le monde économique a permis d'élargir les perspectives de coopération internationale.

Malheureusement, ces derniers temps, une tendance à aller à contre-courant apparaît dans les pays développés qui, partisans du protectionnisme, tente de contenir la croissance des pays en développement en les excluant de la prise des grandes décisions concernant l'économie mondiale. Toute mesure destinée à nuire aux pays en développement finira, en fin de compte, par nuire aux intérêts des pays développés eux-mêmes. Il importe que les échanges et la coopération économique entre les États soient basés sur la complémentarité. Il importe que face à cette vague de mondialisation, tous les pays, qu'ils soient développés ou en développement, au lieu de recourir au protectionnisme, procèdent à la restructuration et à la réforme en fonction de leurs réalités nationales respectives, en mettant en valeur tous les facteurs positifs. Renforcer, sur la base de l'égalité et des avantages réciproques, les échanges et la coopération entre les divers pays, telle est l'attitude qui permettra de faire face en commun aux nouveaux problèmes qui ont surgi au cours du développement économique et de réaliser pour tous les pays une croissance et une prospérité communes et durables.

Il convient de souligner que le développement dans les différents pays est d'une grande inégalité. L'écart entre les pays développés et les pays en développement ne cesse de se creuser. La concurrence économique internationale étant très acharnée, les pays les moins avancés doivent faire face à une situation plus rigoureuse, aggravée par un risque croissant de marginalisation. Dans ces circonstances, l'aide publique au développement provenant des pays développés diminue d'année en année, aussi bien par son importance que par les secteurs couverts et le nombre des pays bénéficiaires, tandis qu'elle s'accompagne de conditions de plus en plus draconiennes. Le Fonds de développement et de coopération des Nations Unies connaît une grave crise de financement et son avenir est plus qu'inquiétant. La communauté internationale en général, les pays développés en particulier, ont la responsabilité de prendre des mesures efficaces pour inverser cette situation. La promotion du développement commun et de la prospérité générale, tout comme l'élimination de la pauvreté demeurent à jamais des thèmes essentiels de notre Organisation.

Le renforcement de la coopération internationale dans les domaines de l'environnement et du développement constitue une démarche importante pour la réalisation du développement durable à l'échelle mondiale.

Quatre ans après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la notion de la protection de l'environnement s'est déjà enracinée dans l'esprit des gens, tandis que la réalisation du développement durable est devenue un objectif important dans les stratégies de développement socio-économique des pays. Mais la lenteur des progrès de la coopération internationale dans ce domaine est très décevante. Les pays développés n'ont pas tenu les engagements qu'ils avaient pris dans l'Action 21 sur l'octroi de fonds et le transfert de technologies; ils demandent par contre aux pays en développement d'assumer des devoirs et des obligations qui dépassent leur niveau de développement. Nous souhaitons qu'une solution puisse être trouvée à tous ces problèmes lors de la session extraordinaire sur l'environnement et le développement prévue pour l'année prochaine.

À l'heure actuelle, la pauvreté, le chômage, le problème des réfugiés, la criminalité, la poussée démographique, la détérioration de l'environnement, la drogue et le terrorisme restent autant de problèmes graves qui remettent en question la stabilité et le développement dans le monde. Face à ces défis, chaque pays doit adopter une politique sociale selon ses propres conditions nationales, tout en travaillant activement pour la coopération internationale, conformément aux principes de respect mutuel, d'égalité et d'avantages réciproques. Il est aussi nécessaire que notre Organisation renforce ses activités dans le domaine social en donnant la priorité aux pays en développement.

Il importe que l'ensemble de la communauté internationale se mobilise pour appliquer les mesures de suivi adoptées lors de la Conférence du Caire sur la population et le développement, du Sommet mondial sur le développement social de Copenhague et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, pour contribuer au développement social dans le monde.

L'Organisation des Nations Unies a parcouru pendant un demi-siècle un chemin semé d'épreuves. La situation internationale ayant considérablement changé au cours de cette période, une réforme rationnelle et adéquate s'impose donc à l'ONU pour lui permettre de mieux accomplir sa noble mission et faciliter l'avènement d'un monde meilleur au XXIe siècle.

Toutes les réformes doivent favoriser la concrétisation des buts et principes de la Charte des Nations Unies, ainsi qu'une efficacité accrue de l'ONU. Elles doivent aussi contribuer à faire jouer un rôle plus actif et efficace à l'ONU dans la promotion de la paix mondiale et du développement commun. Elles doivent également traduire le

principe d'égalité souveraine des États de même que les aspirations des pays en développement, qui représentent plus des deux tiers des Membres des Nations Unies. Elles doivent par ailleurs se faire par la voie de consultations démocratiques. Nous avons la certitude que les États Membres parviendront à un large consensus à travers d'amples discussions et consultations patientes et ce, en conformité avec le principe d'équité et de transparence et en tenant compte des intérêts de tous.

À l'heure actuelle, l'ONU s'enlise dans une grave crise financière. Or son bon fonctionnement ne peut être assuré sans assises financières solides et stables. Nous demandons aux principaux pays qui sont en retard dans le paiement de leurs contributions à verser leurs quotes-parts prévues par la Charte, en payant inconditionnellement et dans les meilleurs délais la totalité de leurs arriérés.

D'importants progrès ont été enregistrés depuis la dernière session dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, conclu après deux ans et demi de négociations, a été enfin adopté par notre Assemblée. La Chine a pris une part active aux négociations du Traité et fait montre d'une grande souplesse, apportant ainsi une contribution positive à la conclusion finale de ce Traité. La Chine n'a cessé de se prononcer pour l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires. Nous sommes d'avis que la conclusion du Traité d'interdiction complète des essais ne constitue qu'un premier pas dans le long processus de la réalisation d'un désarmement nucléaire général. Aujourd'hui, il existe encore des arsenaux nucléaires gigantesques dans le monde; certaines puissances nucléaires n'entendent toujours pas prendre l'engagement de ne pas utiliser en premier ces armes. La tâche reste immense, et de gros efforts devront être consentis pour atteindre l'objectif de l'élimination totale des armes nucléaires.

Afin de promouvoir le processus du désarmement nucléaire et de conjurer à jamais les risques de guerre nucléaire, je voudrais lancer une fois de plus, au nom du Gouvernement chinois, les appels suivants : premièrement, que les principales puissances nucléaires renoncent à leur politique de dissuasion nucléaire et que les pays possédant des arsenaux nucléaires colossaux continuent à réduire massivement leurs stocks.

Deuxièmement, que tous les pays nucléaires s'engagent à ne pas utiliser en premier les armes nucléaires, à aucun moment et en aucune circonstance, et à s'abstenir inconditionnellement d'employer ou de menacer d'employer les armes nucléaires contre les pays non nucléaires ou les zones

dénucléarisées, tout en finalisant au plus tôt des instruments internationaux à ce sujet.

Troisièmement, que les pays ayant déployé des armes nucléaires hors de leurs frontières les rapatrient dans leur totalité; que tous les États possédant des armes nucléaires prennent l'engagement de soutenir les propositions sur la création de zones dénucléarisées, d'en respecter le statut et d'assumer les obligations qui en découlent.

Quatrièmement, qu'aucun pays ne procède au développement ni au déploiement de systèmes d'armement spatial et de systèmes défensifs de missiles qui menacent la sécurité et la stabilité stratégiques.

Cinquièmement, que tous les pays poursuivent les négociations en vue de la conclusion d'une convention internationale sur l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires.

Si l'humanité a été capable d'inventer l'arme nucléaire au XXe siècle, elle est tout aussi capable de l'éliminer au XXIe siècle. Le Gouvernement et le peuple chinois sont disposés à oeuvrer de concert avec les gouvernements et les peuples des autres pays à la réalisation de ce noble objectif.

La Chine poursuit solidement son avance dans la voie des réformes, d'ouverture et de modernisation. La croissance de son économie reste dynamique, tandis que son environnement macro-économique continue de s'améliorer. On prévoit un taux de croissance d'environ 10 % pour cette année et l'inflation sera maintenue en dessous de 10 %. Malgré de graves calamités naturelles qui ont affecté certaines régions de notre pays, une bonne récolte d'été a été obtenue grâce aux multiples efforts accomplis, et la production céréalière de 1996 sera supérieure à celle de l'an dernier. Le Neuvième Plan quinquennal de développement économique et de progrès social, mis en application cette année, et le Programme des objectifs à long terme jusqu'en l'an 2010 ouvrent de belles perspectives pour la modernisation de la Chine au seuil du changement de siècle. En l'an 2000, la Chine aura probablement quadruplé son PNB par habitant par rapport à celui de 1980, malgré une augmentation de sa population de 300 millions de personnes; en l'an 2010, on prévoit que son PNB doublera par rapport à l'an 2000. Nous aurons alors instauré un système d'économie de marché socialiste viable.

Dix-sept années de réforme et d'ouverture sur l'extérieur ont permis à la Chine de quadrupler son PNB. Et grâce aux efforts des 15 années à venir, la puissance globale de notre pays sera renforcée davantage encore. Pourtant, la

Chine restera un pays en développement, avec des indicateurs économiques, comme le PNB par habitant, assez modestes. Le développement de la Chine, c'est bel et bien l'accroissement des facteurs pacifiques. Nous ne sommes une menace pour personne, nulle part; nous ne pouvons que promouvoir avec force la paix, la stabilité et le développement dans le monde. Par contre, une menace pèserait sur la paix et la stabilité mondiales si l'économie chinoise stagnait et si 1,2 milliard de Chinois vivaient dans la pauvreté.

Le 1er juillet 1997, la Chine recouvrera l'exercice de sa souveraineté sur Hong-kong. Ce sera un jalon important dans la grande cause de la réunification de la Chine, de même qu'un bel exemple de règlement, par des moyens pacifiques, des problèmes internationaux légués par l'histoire. Les préparatifs pour la reprise de l'exercice des droits souverains de la Chine sur Hong-kong se poursuivent. Nous sommes tout à fait en mesure d'assurer une passation pacifique des pouvoirs et une transition sans heurt à Hong-kong. Après son retour au sein de la mère patrie, nous pratiquerons la politique de «un pays, deux systèmes». En vertu de la loi fondamentale à Hong-kong, région administrative spéciale de la République populaire de Chine, Hong-kong jouira d'une large autonomie et les principes de son administration par les Hongkongais seront observés; son régime socio-économique actuel et son mode de vie resteront inchangés, et les lois déjà établies seront maintenues pour l'essentiel; sa position en tant que centre du commerce, des finances et des transports maritimes internationaux et son statut de port franc et de région douanière séparée seront également conservés. Hong-kong maintiendra sa stabilité et sa prospérité à long terme. Les intérêts économiques des pays étrangers à Hong-kong seront dûment pris en compte.

Il y a 25 ans, l'Assemblée générale, à sa vingt-sixième session, a adopté l'historique résolution 2758 (XXVI) proclamant solennellement le rétablissement de la République populaire de Chine dans tous ses droits légitimes au sein des Nations Unies. Cette résolution a réglé de façon complète le problème de la représentation de la Chine aux Nations Unies sur tous les plans — politique, juridique et procédural.

Il n'existe qu'une Chine dans le monde et Taiwan est une partie inaliénable de son territoire sacré. «Une réunification pacifique et un pays avec deux systèmes», tel est notre principe général immuable pour le règlement de la question de Taiwan. Cette question implique le principe essentiel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Chine et la grande tâche de la réunification. Il s'agit d'une question purement interne à la Chine qui n'acceptera aucune

ingérence extérieure. Le Gouvernement et le peuple chinois sont déterminés à combattre toutes les tentatives de division de leur territoire ou de création d'un Taiwan indépendant. Aucune force sur terre ne pourra s'opposer à la grande cause chinoise de la réunification.

Le monde avance à vive allure. Des contradictions et des problèmes nouveaux apparaissent constamment. Les profonds changements intervenus sur la scène internationale ont fait naître de rares opportunités ainsi que de sérieux défis. Saisissons-nous des opportunités, répondons aux défis et faisons avancer la cause de la paix et du développement. Telle est la glorieuse mission que cette époque nous a confiée. Le Gouvernement et le peuple chinois sont prêts à se joindre à tous les autres gouvernements et peuples dans cette entreprise.

**Le Président par intérim** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Hervé de Charette, Ministre des affaires étrangères de la France.

**M. de Charette** (France) : Mon pays se réjouit tout particulièrement de l'élection de M. Razali à la présidence de l'Assemblée générale. Il est le représentant d'un grand pays qui joue un rôle important au sein du Mouvement des non-alignés et du Groupe des 77 et je suis heureux qu'il ait à présider nos travaux pendant cette période cruciale pour notre Organisation.

Qu'il me soit aussi permis de m'associer aux propos que le Ministre des affaires étrangères de l'Irlande a tenus au nom de l'Union européenne.

L'an dernier nous fêtions le premier demi-siècle d'existence de l'Organisation des Nations Unies, pendant lequel elle s'est consacrée avec un succès reconnu par tous à l'organisation de la société internationale.

Une oeuvre collective colossale a été accomplie et l'ONU est devenue la clef de voûte d'un système international fondé sur le droit et le règlement pacifique des conflits. Cette oeuvre collective doit beaucoup à l'action déterminée des Secrétaires généraux successifs, et je tiens ici à rendre un hommage particulier et chaleureux à M. Boutros-Ghali, dont la détermination, la vision d'avenir et la fermeté ont donné à notre Organisation une présence, une autorité et une vitalité rarement atteintes. Il mérite notre confiance.

Aujourd'hui, au tournant de ce siècle, l'Organisation est confrontée à un autre défi majeur : la mondialisation. Dans tous les domaines, les idées et les réalités auxquelles nous étions habitués changent à une vitesse inégalée dans

l'histoire humaine. La circulation des hommes, des idées, des images, des marchandises s'accélère tandis que les distances disparaissent. Dans le même temps, l'uniformisation des pratiques culturelles — et les réactions légitimes qu'elle provoque —, la généralisation des technologies de pointe performantes et bon marché et l'exacerbation de la concurrence remettent en cause les situations acquises et le fonctionnement, sinon le fondement même, de la société internationale. En même temps, la production de richesses s'en trouve décuplée et le progrès scientifique accéléré, tandis que des possibilités, inespérées hier, de développement sont données à de nouvelles nations.

Mais ces bienfaits ont des effets pervers : la maîtrise de leur développement par des États fragiles se trouve rognée, des lois nationales deviennent inapplicables, la notion d'intégrité territoriale change de sens. Bref, les autorités nationales sont trop souvent réduites à l'impuissance par des phénomènes transnationaux sur lesquels elles n'ont que peu de prise. Si nous n'y prenons garde, nous allons vivre dans un monde sans critères, sans valeurs, sans repères, où certains, les plus forts, les plus riches, seront en mesure de décider, seuls, du destin de la planète. Il ne faut pas s'étonner que dans ce contexte l'ONU ait de nombreux détracteurs.

Notre Organisation est en effet le lieu privilégié où peut se bâtir le cadre d'une vraie société internationale, un cadre qui libère les forces de créativité et de développement et qui réprime les forces de violence et d'oppression. Il nous revient à tous ici présents de permettre à l'ONU de jouer ce rôle et d'assurer, dans ces circonstances nouvelles et comme le veut son mandat, la paix, la sécurité et le progrès. Soyez assurés que la France, Membre fondateur de l'Organisation et membre permanent du Conseil de sécurité, y consacrera toute son énergie et sera au premier rang de ce nouveau combat.

Notre monde se trouve confronté aujourd'hui à de terribles problèmes que n'arrête aucune frontière et qui n'épargnent, hélas, aucune population : le terrorisme, le crime, la drogue. La lutte contre ces fléaux figure en tête de nos préoccupations et au premier rang de l'agenda international. Ainsi, une lutte sans compromis contre le terrorisme, quels qu'en soient les formes, les auteurs et les motivations, constitue notre priorité. C'est pourquoi, en juillet dernier, j'ai accueilli à Paris une conférence sur le terrorisme réunissant les pays du Groupe des Sept ainsi que la Russie. Nous avons adopté 25 recommandations pratiques et concrètes. Elles sont destinées à être mises en oeuvre par chaque État ainsi qu'à renforcer la coopération internationale contre le terrorisme. Je lance donc aujourd'hui un appel solennel à

l'ensemble de la communauté internationale pour qu'elle se joigne sans réserve à ce combat.

Nous devons aussi réagir sans faiblesse au défi du crime organisé, en étant conscients qu'il sait utiliser au mieux les possibilités ouvertes par la libéralisation des échanges. Car c'est le fondement même de nos sociétés et de nos institutions qu'il met aujourd'hui en danger.

Pour endiguer ce phénomène, la coopération internationale est indispensable. La France, poursuivant la voie tracée par la présidence canadienne, a élaboré avec ses partenaires du Groupe des Sept et la Russie un corpus de recommandations juridiques et opérationnelles propres à renforcer l'efficacité de la lutte contre ce fléau. Elles devraient guider en particulier l'action des États les plus concernés par la criminalité transnationale organisée. La France vient de renforcer sa législation financière contre le blanchiment des capitaux. Tous les États devraient accorder une attention particulière à ce phénomène, qui constitue l'une des formes du crime organisé les plus difficiles à contrer.

L'un des aspects les plus abominables de ce crime organisé est celui qui vise nos enfants. Nous venons de tenir à Stockholm un Sommet mondial destiné à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants. C'est bien. Mais ce n'est pas encore suffisant. Chacun maintenant doit prendre l'engagement de mettre en oeuvre des mesures effectives et d'application immédiate. Je supplie tous les États ici représentés d'agir vite et avec détermination dans ce domaine qui, plus que nul autre, engage notre avenir. Soyez assurés de la volonté politique de la France.

La drogue, enfin, constitue aujourd'hui une menace redoutable, en raison des ravages qu'elle provoque dans la jeunesse. La coopération internationale doit être sans faille. Les pays producteurs et les pays consommateurs doivent reconnaître leur responsabilité partagée. La communauté internationale doit donc continuer à mener des politiques convergentes pour la réduction de l'offre de substances illicites et pour la réduction de la demande. L'Union européenne a choisi la voie de cette politique globale et a lancé des actions d'envergure, en étroite coordination avec les institutions internationales, en particulier avec le Programme pour le contrôle international des drogues (PNUCID). Enfin, la France soutient très fermement le projet de tenir une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la drogue en 1998.

Ces périls nouveaux n'effacent pas les défis traditionnels auxquels notre Organisation doit faire face avec une vigilance soutenue et une fermeté inébranlable.

Le maintien de la paix reste la fonction centrale de notre Organisation aux termes mêmes de la Charte qui la fonde. La fonction des Nations Unies pour apaiser les tensions, séparer les combattants, régler les conflits, reste fondamentale.

La palette des instruments disponibles se diversifie. Aux forces classiques du maintien de la paix viennent s'ajouter des activités de consolidation de la paix, des actions de diplomatie préventive ou encore des conférences régionales (comme ce sera le cas bientôt, je l'espère, à propos de la situation dans la région des Grands Lacs).

Les sanctions constituent l'un de ces instruments. Arme utile mais qui pénalise les populations, elle doit donc être utilisée avec prudence et mesure, obéir à des critères précis et être — j'insiste sur ce point — toujours limitée dans le temps.

Ce n'est qu'à ces conditions que les sanctions, nécessaires pour éviter parfois le pire, pourront continuer à être utilisées par notre Organisation avec la légitimité voulue.

On ne peut évoquer les défis traditionnels à la paix sans parler bien sûr des conflits régionaux d'aujourd'hui.

En Bosnie-Herzégovine, où mon pays a payé un lourd tribut, la France se réjouit que des élections, même imparfaites, aient pu se tenir. Il s'agit d'une étape essentielle du retour à la paix prévue par les accords signés à Paris en 1995.

Mais il reste à consolider la paix, à reconstruire les territoires dévastés, à encourager le retour des réfugiés, à reconstituer une société civile. À cette fin, la France a proposé un plan de consolidation pour l'action de la communauté internationale, avec un calendrier de deux années. C'est dans ce but que nous inviterons très prochainement à Paris une Conférence internationale pour examiner et, je l'espère, pour adopter ce projet.

De la même façon, le processus de paix au Proche-Orient me semble se trouver à un moment crucial. Je veux exprimer ici mon inquiétude.

Certes, je crois ce processus fondamentalement irréversible. Mais je sais aussi la fragilité des acquis et l'urgence de solutions à long terme.

Nous sommes au milieu du gué. Et je dis «nous» parce que ce processus ne concerne pas seulement les Arabes et les Israéliens, mais nous tous, qui sommes réunis ici.

Pour la France, la paix au Proche-Orient repose sur le dialogue entre partenaires égaux, dans le respect de l'identité de chacun, et sur le droit des peuples à la libre détermination de leur destin, à l'affirmation de leur indépendance et à la sécurité.

C'est pourquoi — je tiens à le souligner — la France considère qu'il n'y aura de paix durable dans la région, basée sur un échange de la terre contre la paix, que si sont respectés le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et ses aspirations légitimes à disposer d'un État.

Nous pensons qu'un accord juste et équilibré entre Israéliens et Palestiniens ne peut pas éluder les questions de Jérusalem, des réfugiés et des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens. Une paix durable suppose enfin qu'Israël soit assuré de vivre dans des frontières sûres et reconnues.

La France considère que le retrait total du Golan contre une paix totale constitue la base d'un accord entre la Syrie et Israël. Et que le Liban doit recouvrer une souveraineté pleine et entière sur l'ensemble de son territoire.

La France entend, sur ces bases, se montrer plus présente et plus active que jamais au Moyen-Orient, avec lequel elle entretient des relations anciennes et étroites. Elle mènera cette politique en étroite concertation avec ses partenaires de l'Europe. L'Europe, au demeurant, doit trouver aux côtés des deux coparrains du processus de paix une place à la mesure de la contribution majeure qu'elle apporte au développement de la région.

Si nous nous efforçons de construire la paix dans les zones de crise, nos efforts ne sont pas moins ambitieux à l'échelle du continent européen tout entier. En édifiant pas à pas un ouvrage que nous appelons l'«architecture de sécurité», c'est en réalité un pilier de paix que nous souhaitons offrir à la communauté internationale.

La France apporte une contribution essentielle à l'instauration sur le continent européen d'une sécurité globale qui ne laisse personne sur le bord du chemin.

La construction de la paix en Europe a commencé par la construction des institutions européennes. Elle se poursuit par l'approfondissement de l'Union. La Conférence intergouvernementale représente une étape décisive de ce processus qui annonce celui de l'élargissement, crucial pour la stabilité et la prospérité du continent.

La France souhaite que l'Union aille plus loin encore, en donnant corps à l'identité européenne de sécurité et de défense. C'est dans ce but que nous souhaitons le renforcement de l'Union de l'Europe occidentale et son rapprochement progressif avec l'Union européenne.

L'identité européenne passe aussi par la rénovation de l'Alliance atlantique. La France, après avoir franchi un pas décisif, travaille aujourd'hui activement, de concert avec ses alliés, à l'adaptation des structures. Celle-ci doit permettre l'émergence au sein de l'Alliance d'une véritable identité européenne de sécurité et de défense et rendre possible en pratique l'utilisation de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), et donc par l'Union européenne, des moyens de l'Alliance, pour une action militaire que les Européens décideraient d'engager par eux-mêmes.

Cette rénovation est aussi la clef du processus d'élargissement de l'Alliance, auquel la France apporte son concours. Cet élargissement doit naturellement s'accompagner d'un dialogue et d'une coopération approfondis avec la Russie.

Le troisième et dernier volet de cet édifice, c'est l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), seule enceinte de sécurité où tous les États européens soient représentés sur un pied d'égalité. C'est à ce titre que la France estime nécessaire son renforcement. Elle souhaite que le sommet de Lisbonne soit l'occasion de progresser vers l'élaboration d'une charte ou d'un traité liant tous les États du continent européen.

Des échéances importantes nous attendent donc sur ce chemin que nous nous sommes tracé : en décembre, le sommet de l'OSCE et, l'année prochaine, le sommet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Ce dernier, devrait réunir l'ensemble des États européens pour une «journée paneuropéenne» qui fasse la démonstration de la communauté d'intérêts de sécurité de tous les pays du continent, y compris la Russie, et des alliés nord-américains, dont le rôle pour la sécurité européenne reste déterminant.

Voilà notre ambition pour une Europe de la sécurité ne laissant personne en dehors et qui soit plus sûre et plus stable pour l'ensemble de la communauté internationale.

Dans ce monde en pleine mutation, il revient à l'ONU de faire émerger les valeurs communes qui fonderont la civilisation du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est grâce à son action que nous espérons bâtir un monde plus sûr et moins dur pour ses habitants. Et d'abord, un monde d'où s'éloignerait le spectre d'une guerre nucléaire.

Pendant des années, l'interdiction complète des essais nucléaires a été un vœu des opinions publiques, un espoir, un projet certes estimable, mais que bloquait la réalité de l'affrontement Est-Ouest. La France se réjouit de la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, que j'ai eu moi-même l'honneur de signer hier. Ce traité représente un tournant majeur pour les équilibres stratégiques dans le monde.

Il met un terme à la possibilité pour les États nucléaires de développer de nouveaux types d'armes et il apporte une contribution déterminante à la lutte contre la prolifération des armes nucléaires.

Le Traité ouvre ainsi la voie à un monde plus stable, plus sûr, qui cessera d'être hanté par le double danger de la course aux armements nucléaires, pour les uns, et de la prolifération de ces armes, pour les autres.

Il est une deuxième évolution qui me paraît remarquable : la consécration des droits de l'homme comme principe majeur des relations internationales. L'ONU est au cœur même de cette mutation.

Je voudrais saluer le travail remarquable accompli par la Commission des droits de l'homme. Dans des circonstances souvent difficiles, avec pragmatisme et ténacité, celle-ci a poursuivi son patient effort d'éveil des consciences, de mobilisation des énergies et de promotion concrète du droit.

Notre but ne doit pas être de prononcer des excommunications ou des mises à l'index, généralement sans effet. Il s'agit, dans le respect des différences, de promouvoir la protection des personnes et le progrès du droit.

Je voudrais aussi réaffirmer la volonté de la France de voir punir les crimes contre l'humanité. La condamnation qu'ils appellent ne saurait souffrir d'exception.

La France avait, avec d'autres, pris l'initiative de proposer la création du Tribunal pénal international et du Tribunal international pour le Rwanda. Je tiens à réitérer ici l'expression du soutien sans réserve de mon pays à leur oeuvre fondatrice et de son appui pour qu'ils puissent accomplir complètement leur mandat.

Enfin, la France se réjouit que les fondements ainsi posés aient conduit à l'accélération des débats en vue de la mise en place de la Cour criminelle internationale que nous appelons de nos vœux et à laquelle nous attachons une grande priorité.

Il est d'autres grands chantiers pour lesquels la réflexion doit s'engager.

À l'heure où circulent à une vitesse accrue les travailleurs, l'argent, les usines, les commerces, il est essentiel de développer le dialogue entre les partenaires de la vie économique. Il constitue en effet la seule base solide pour construire une protection sociale préservant les intérêts de tous sans nuire à la croissance économique.

Le cinquantième anniversaire de l'Organisation internationale du Travail a ainsi permis de rappeler le rôle crucial de cette organisation dans la définition de ces normes minimales sans lesquelles le monde économique n'est qu'une vaste jungle.

Mais l'universalité ne doit pas conduire à l'uniformité. La définition de valeurs communes, acceptées par tous, passe par le respect des identités qui fondent les cultures du monde. Ainsi nos valeurs s'imposeront avec d'autant plus de force qu'elles s'exprimeront dans toutes nos langues respectives.

Nous nous réjouissons donc que l'Assemblée générale ait adopté l'an dernier, à une très large majorité, une résolution sur le multilinguisme. Nos civilisations, nos langues, nos cultures, héritées d'une histoire souvent mouvementée mais d'une richesse irremplaçable, sont un patrimoine précieux pour l'humanité.

L'importance que mon pays attache à la francophonie traduit sa volonté de préserver la spécificité et la richesse d'un regard profondément original, porté sur le monde par plusieurs centaines de millions de personnes. Nous n'y renoncerons pas.

La recherche d'une nouvelle éthique mondiale ne se limite pas aux droits de l'homme, elle couvre l'ensemble de la vie internationale. Depuis 1945, le commerce international a été un puissant facteur de croissance, contribuant largement à l'expansion des économies industrialisées et au succès des pays dits « émergents ». Mais il nous faut, là aussi, des règles du jeu agréées à l'échelle universelle pour développer et réglementer les échanges, assurer leur loyauté et prévenir des comportements unilatéraux.

Je voudrais évoquer ici l'unilatéralisme. Unilatéralisme : derrière ce mot technocratique, se cache la tentation qui rôde autour de nous d'imposer la loi du plus fort aux dépens du dialogue et de la négociation.

La France et l'Europe n'acceptent pas qu'un pays, fût-il le plus puissant, tente de réglementer seul le commerce mondial par des décisions ayant une portée extraterritoriale. L'Organisation mondiale du commerce ne le permet pas et personne ne doit douter de la fermeté des réactions françaises et européennes au cas où de telles mesures seraient effectivement mises en oeuvre.

La mondialisation de l'économie et la libéralisation des échanges et des investissements ouvrent des perspectives sans précédent.

Mais nous devons prendre garde à ne pas laisser se creuser le fossé entre les nations qui commercent, investissent, tirent profit de cette nouvelle donne et les nations qui restent à l'écart de cette prospérité nouvelle.

Chaque nation est responsable d'elle-même et doit créer, par la rigueur de sa gestion publique et le respect de ses règles de droit, les meilleures conditions pour libérer l'initiative privée, facteur de progrès économique et commercial. Mais je ne crois pas que l'on puisse confier aux seules forces du marché le soin d'assurer le développement des nations les plus pauvres.

Là encore, les Nations Unies ont un rôle essentiel à jouer. À leurs côtés, les États les plus riches doivent affirmer concrètement leur solidarité : active et efficace, elle doit aider les pays en développement sans se substituer à eux. Alors que s'annonce un nouveau siècle, la pauvreté et l'exclusion ne peuvent pas constituer les seules perspectives des deux tiers de l'humanité. Pour sa part, la France ne l'acceptera pas.

Cet engagement concerne en particulier l'Afrique, où s'ouvrent aussi de réelles perspectives de progrès.

L'Afrique s'est engagée avec courage et persévérance dans la voie de l'ajustement et du redressement qui lui permettra de se réinsérer dans les grands flux d'échanges mondiaux.

Pour la première fois depuis longtemps, l'Afrique a connu ces deux dernières années une croissance de l'ordre de 5 %, supérieure à la croissance démographique pourtant très forte. C'est un signe rassurant, imputable aux efforts accomplis par les États africains eux-mêmes. Ils ont su réduire les déficits publics, établir des parités monétaires réalistes, ouvrir leurs marchés, s'engager sur la voie de l'intégration régionale et de la démocratisation. Ces progrès, qui résultent de réformes structurelles, nous paraissent justifier notre confiance. La France croit en l'avenir de l'Afrique.

Encore faut-il que l'aide publique au développement soit maintenue et renforcée. Encore faut-il que cette aide soit l'objet de nombreuses initiatives comme la France en a prises au sein de l'Union européenne, aussi bien qu'à la Banque africaine de développement, à l'Association internationale de développement et au Fonds monétaire international.

Tout récemment encore, au Sommet des pays industrialisés de Lyon, mon pays a réaffirmé la nécessité d'augmenter l'aide aux pays les plus pauvres pour que soit accordé un traitement plus généreux de la dette et que soit défini un nouveau partenariat mondial entre les pays en développement et les institutions multilatérales.

Dans ce contexte mondial nouveau, nous devons nous interroger sur les progrès que l'ONU doit accomplir pour être en mesure d'assumer ses responsabilités pour le siècle prochain.

La France approuve les discussions en cours en vue d'améliorer la représentativité du Conseil de sécurité, s'agissant en particulier de l'Allemagne, du Japon et des États du Sud.

De même, l'Organisation est engagée, sous l'impulsion décisive du Secrétaire général, dans un vaste effort de réforme des structures, dont les premiers fruits apparaissent.

Il ne s'agit pas de tout bouleverser mais de mettre chaque institution en mesure d'apporter, dans son domaine, une contribution utile à l'oeuvre collective.

C'est d'ailleurs pourquoi les membres du Groupe des Sept ont proposé de réinjecter dans les projets de développement les sommes économisées grâce aux réformes.

La France souhaite qu'aboutisse vite la réforme du secteur économique et social des Nations Unies pour renforcer la cohérence d'ensemble de l'Organisation. À cette fin, il faudrait notamment mieux définir les rôles et les mandats des agences et des commissions spécialisées et éliminer les gaspillages ou les doubles emplois.

Ces propositions sont dictées par le seul souci d'aider les Nations Unies à mieux remplir leur mission de lutte contre la pauvreté et l'exclusion à l'échelle mondiale.

S'agissant du budget de l'ONU, beaucoup d'entre nous sommes inquiets face à la crise financière qui risque de paralyser les Nations Unies. L'Union européenne a fait des propositions concrètes pour sortir de cette crise. Il appartient à présent à tous les États qui ont laissé s'accumuler des arriérés de prendre toutes leurs responsabilités.

Quoique certains puissent en dire, l'Organisation des Nations Unies demeure une de nos principales chances de construire un monde meilleur. Ne la gâchons pas!

**Le Président par intérim** : L'orateur suivant est S. E. M. Ahmed Attaf, Ministre des affaires étrangères de l'Algérie.

**M. Attaf** (Algérie) (*interprétation de l'arabe*) : L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies tient sa présente session dans une conjoncture internationale complexe, marquée par des événements préoccupants qui viennent exacerber le sentiment d'inquiétude et de précarité qui prévaut pour la majeure partie de l'humanité. De fait, ces événements renvoient encore aux profondes mutations historiques intervenues ces dernières années et qui avaient suscité, en leur temps, l'espoir d'une configuration des relations internationales assainie, plus ouverte aux préoccupations de tous en matière de sécurité et plus réceptive aux besoins de développement.

Les mutations de l'économie internationale et les tendances accélérées à la mondialisation génèrent, certes,

des rapports nouveaux et denses, mais viennent aussi, par certains de leurs effets pervers, aggraver les déséquilibres et la dépendance de nombreux pays en développement dont les réformes économiques courageuses aux coûts les plus élevés, demeurent confrontées à un environnement hostile.

En cette ère nouvelle d'interdépendances accentuées, le défaut de solidarité caractérise encore les rapports internationaux et les égoïsmes demeurent tenaces tant en matière de sécurité que de développement et soulignent l'absence de démarche effective qui soit en mesure de réduire le fossé croissant entre les pays développés, toujours plus prospères et plus stables, et le monde en développement confronté à la pauvreté et aux désordres de toutes sortes.

De tels constats soulignent à l'évidence qu'une réelle prise de conscience de la communauté internationale dans son ensemble et, en particulier, des pays les plus développés tarde à émerger, tout comme ils confirment qu'il ne suffit pas de mesures conjoncturelles, prises sous le sceau de l'urgence, pour pallier l'absence d'une approche concertée des problèmes globaux de notre ère.

Aussi patente est, à cet égard, la marginalisation des mécanismes établis pour favoriser, orienter et développer la coopération, la solidarité et la concertation entre les nations.

Il est significatif de constater qu'au sortir d'une session anniversaire où avait été réaffirmé avec force l'engagement des États à renforcer l'autorité de l'ONU, celle-ci traverse une crise des plus graves, en raison notamment des restrictions qu'elle subit dans les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions, cela au moment où se multiplient les sollicitations à son égard et où s'amplifient les attentes de la voir jouer un rôle plus important dans la préservation de la paix, dans la promotion du développement et de la coopération internationale et dans l'émancipation des peuples encore sous domination étrangère. D'où l'importance pour tous les États de s'acquitter de toutes leurs obligations à l'égard de notre Organisation, d'autant que celle-ci s'est engagée dans un courageux processus de restructuration et de réforme qui ambitionne d'en faire un instrument capable de générer et de développer le dialogue, la coopération et la confiance entre les nations.

Il convient d'observer, à cet égard, que la démocratisation, la transparence et le meilleur équilibre entre ses organes principaux sont autant d'impératifs que d'objectifs primordiaux pour une réforme véritable de l'institution et pour assurer la réhabilitation de l'Assemblée générale dans les prérogatives et les fonctions que lui confère la Charte

des Nations Unies, objectif essentiel pour l'amélioration de l'efficacité de son action et la restauration de sa crédibilité.

De la même manière, il importe dans le cadre de l'examen de la question de l'élargissement de la composition du Conseil de sécurité, d'attacher une attention particulière aux aspects cruciaux que sont la transparence de son fonctionnement, la représentativité des États Membres au nom desquels il agit et des liens à établir avec l'Assemblée générale.

L'Algérie, qui a intégré en tant que dimension prioritaire de sa politique extérieure, le renforcement de la crédibilité et de l'autorité de l'ONU, apporte tout naturellement un soutien politique constant et une contribution multiforme à ses activités, comme en témoigne notre participation au succès de certaines opérations de maintien de la paix.

C'est que notre Organisation demeure le cadre le plus indiqué à même de permettre la concrétisation de nos aspirations pour une sécurité et un développement partagés, au moment précis où la réalisation du double Agenda pour la paix et pour le développement appelle au respect et au renforcement de son autorité.

C'est le lieu ici pour nous de rendre un juste hommage à notre Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, pour sa clairvoyance, sa persévérance et les efforts inlassables qu'il déploie au service de l'adaptation de l'ONU aux défis de l'ère actuelle. Son courage, son engagement et l'ambition qu'il nourrit pour le renforcement du rayonnement et de l'efficacité de l'Organisation, en une phase particulièrement difficile de l'évolution des relations internationales, lui ont valu le soutien de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la Ligue des États arabes. Mon pays lui renouvelle son appui et lui souhaite bien d'autres succès aux commandes des Nations Unies.

L'avènement d'un ordre international mieux organisé et plus stable requiert la recherche de réponses communes aux manifestations les plus dangereuses pour la sécurité et le développement de nos pays. Ces réponses ne peuvent émerger qu'au moyen d'approches concertées, d'une plus grande solidarité et d'un engagement effectif à lutter contre les plus graves dérives qui découlent de la montée des intolérances, des extrémismes et de la négation des principes humains les plus fondamentaux.

Parmi ces phénomènes, le terrorisme international s'impose plus que par le passé par son acuité particulière comme un fait universel, une menace à la stabilité des nations, aux valeurs démocratiques des sociétés, et comme

une nouvelle forme de menace à la paix et à la sécurité internationales. C'est dire combien le combat contre le terrorisme appelle aujourd'hui une mobilisation internationale effective à la mesure des défis d'un phénomène qui n'est pas marginal et qui ne connaît ni limites ni sanctuaires inviolables.

Il est heureux qu'une prise de conscience des dangers que représente ce fléau commence à émerger progressivement à l'échelon international. Cependant, la riposte internationale demeurera dans une très large mesure insuffisante tant qu'elle ne se traduira pas par des actions concrètes portées par une triple exigence : instauration d'une véritable coopération internationale, manifestation d'une plus grande solidarité et démonstration d'une détermination à la mesure des engagements politiques régulièrement affirmés.

À cet égard, la lutte contre le terrorisme ne doit plus souffrir de l'ambiguïté ou de la sélectivité qui continue à la singulariser parfois. Elle doit être portée par une mobilisation sans faille et de tous les instants à démanteler la chaîne criminelle du terrorisme, que cela concerne les réseaux d'exécutants, leurs commanditaires, leurs divers relais politiques, leurs sources de financement et d'approvisionnement, ou le soutien logistique direct ou indirect, qu'il provienne d'individus, de groupes ou encore d'États. Des conditions appropriées doivent être créées à cet égard. Dans ce contexte, l'Algérie appuie l'idée de tenir une conférence internationale sur la lutte contre le terrorisme.

La promotion de relations internationales plus stables et plus équilibrées repose sur les efforts collectifs qui seront consentis en faveur de l'assainissement des foyers de tension et des conflits qui menacent la paix et la sécurité internationales. Pour être fructueux, ces efforts doivent être sous-tendus par une mobilisation en faveur de solutions viables et durables à ces conflits au moyen du resserrement de la concertation et du renforcement des cadres existants de dialogue.

De ce point de vue, la crise de Bosnie-Herzégovine a été exemplaire de ce que l'indécision et les irrésolutions de la collectivité mondiale peuvent valoir en tragédies et en destructions. Il est vrai que ce pays martyr retrouve aujourd'hui la voie de la paix, même si celle-ci demeure fragile et encore parsemée d'entraves sensibles. Nous osons cependant croire que sa nouvelle direction institutionnelle assurera à la Bosnie-Herzégovine l'indispensable concorde nécessaire à sa stabilité et à sa reconstruction.

Par ailleurs, la promotion des relations internationales suppose aussi le renforcement des cadres régionaux d'inté-

gration, qui sont aujourd'hui la marque distinctive du nouveau système de relations internationales en formation.

Dans son environnement immédiat, l'Algérie participe activement à l'émergence et à la consolidation d'ensembles de concertation, de solidarité et de coopération avec tous ses voisins, avec lesquels elle souhaite développer des relations marquées du sceau de l'exemplarité. Au Maghreb, l'identité, les aspirations et la vocation communes des peuples de la région nourrissent tout naturellement notre souci de préserver le projet unitaire maghrébin à son rang d'axe stratégique de mon pays, qui conçoit ce projet comme une priorité nationale irréversible.

La détermination dont fait preuve l'Algérie se veut un acte de foi dans l'avenir et dans les capacités de chacun des partenaires de l'Union du Maghreb arabe (UMA) à saisir les avantages et les enjeux de relations confiantes et mutuellement bénéfiques pour répondre aux attentes légitimes de nos peuples. C'est précisément dans le contexte de la consécration de cet ensemble maghrébin uni, homogène et fort, que l'Algérie contribue à l'avènement d'un règlement juste, durable et pacifique de la question du Sahara occidental. C'est à ce titre également que l'Algérie continue d'apporter son soutien politique et ses moyens humains et financiers au Plan de règlement de l'ONU, élaboré conjointement avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en vue de la tenue d'un référendum authentique et crédible qui garantisse le libre exercice, par le peuple du Sahara occidental, de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Les problèmes persistants que rencontre la mise en oeuvre du Plan de règlement et l'incertitude qu'ils font peser sur la solution politique souhaitée de ce conflit commandent de redoubler d'efforts dans la recherche des meilleures conditions au déploiement d'une véritable dynamique de paix. Nous sommes persuadés que cela est possible pour peu que chacun s'imprègne de ses responsabilités particulières à l'égard du Plan de règlement, de son intégrité et des avantages qu'une solution rapide apporterait au devenir de stabilité et de concorde que tous les peuples de la région sont en droit de revendiquer.

Cela veut dire en particulier que les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, doivent prendre conscience de tout ce qu'un dialogue franc, constructif et responsable peut leur apporter pour résoudre les questions en suspens de l'étape actuelle, mais également pour préparer l'avenir.

Cela veut dire aussi que le devoir de la communauté internationale, et de l'ONU en particulier, doit se traduire par un engagement et une présence plus soutenues, par la persévérance dans l'effort de paix en conformité avec leurs responsabilités à l'égard du peuple du Sahara occidental et de la satisfaction de ses droits légitimes.

En Afrique, la mise en place d'un mécanisme de gestion et de prévention des conflits traduit la détermination des dirigeants africains à apporter leur contribution décisive à la réduction des tensions et au règlement des différends sur notre continent. C'est grâce à cet esprit que les efforts patients déployés par les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont permis d'ouvrir des perspectives prometteuses pour le règlement du conflit au Libéria par la réconciliation nationale et le retour à des institutions démocratiquement élues.

Au Burundi, l'Algérie plaide pour l'apaisement, la réconciliation et le retour à l'unité nationale, si cruciale pour l'ensemble de la région. Nous continuerons d'encourager tous les efforts qui sont déployés par les pays de la région des Grands Lacs.

En Somalie, l'absence de perspective de règlement, conjuguée au désintéret de la communauté internationale, aggrave les souffrances endurées par les populations civiles et suscite notre vive préoccupation. À cet égard, et s'il est vrai que des efforts particuliers doivent provenir d'abord des Somaliens eux-mêmes, il est du devoir de la communauté internationale, à travers l'ONU, l'OUA et la Ligue des États arabes, de tout mettre en oeuvre pour aider à la réconciliation et à la mise en place d'institutions nationales bénéficiant de l'adhésion et de la confiance de tous les Somaliens.

En Méditerranée, l'Algérie a oeuvré avec constance à l'établissement de cadres permanents de dialogue et de coopération, qui permettent la prise en charge par les États riverains, sans exclusive, de l'ensemble de leurs préoccupations politiques, sécuritaires, économiques et humaines. Notre démarche s'est toujours voulue inscrite dans la perspective de la définition d'un mécanisme opérationnel rénové, qui organise et conduit le devenir de stabilité et de progrès que mérite l'espace euro-méditerranéen. C'est cet esprit qui a nourri l'adhésion sincère de l'Algérie au processus entamé à Barcelone. Celui-ci constitue, à nos yeux, un premier accomplissement et une étape importante vers l'établissement de relations euro-méditerranéennes novatrices, fondées sur la confiance mutuelle et sur des actions concertées, qui donnent un contenu tangible à l'indivisibilité de la sécurité et du développement de la région.

Dans le même espace, mais au Moyen-Orient, les développements récents suscitent à bien des égards notre inquiétude et notre préoccupation. Les perspectives historiques créées par le processus de règlement du conflit arabo-israélien ouvert par la Conférence de Madrid commandent que soient assumés de bonne foi et avec un sens des responsabilités les engagements contractés. L'Algérie, qui entend poursuivre sa contribution à l'avènement d'une paix juste et durable, renouvelle son attachement aux principes adoptés par la Conférence de Madrid : celui de «la terre contre la paix», l'application des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 425 (1978) du Conseil de sécurité, et le respect des aspirations nationales du peuple palestinien. Ces principes fondent la logique de notre participation et la validité même du processus de paix. La conviction de l'Algérie est qu'il n'existe pas d'alternative à un règlement fondé sur le retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés depuis 1967 et sur le droit du peuple palestinien de créer un État souverain avec Al Qods pour capitale. C'est aujourd'hui le devoir et la responsabilité de la communauté internationale, et en particulier de ceux qui ont coparrainé le processus de paix, de faire preuve d'une détermination résolue pour préserver la continuation et les chances d'aboutissement de ce processus que mettent en péril l'intransigeance, les reculs et les reniements israéliens.

L'assainissement des relations entre les États arabes et l'unité de leurs rangs constituent à nos yeux un pilier essentiel pour assurer le succès du processus de paix. L'avènement de la paix dépendra dans une très large mesure de la mobilisation des potentialités et des capacités arabes au service de la paix et de la promotion des relations fondées sur les principes du bon voisinage, du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force et à la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Il s'agit bien pour nous, et l'Algérie y oeuvre avec détermination, d'inverser la logique de la confrontation, qui compromet les relations entre pays arabes depuis la guerre du Golfe, au profit de la réconciliation sur la base du respect de la légalité internationale.

Dans ce même contexte, les atteintes injustifiées à l'indépendance, à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Iraq commandent une prise de conscience de la communauté mondiale quant aux risques que font peser de telles pratiques contraires au droit international sur la stabilité de la région. De tels développements, que l'Algérie réprouve, viennent de surcroît aggraver les souffrances du peuple iraquien, déjà fortement éprouvé par plusieurs années de sanctions qui ne se justifient plus.

Dans ce même esprit, l'Algérie demeure préoccupée par la persistance des sanctions qui frappent la Jamahiriya arabe libyenne soeur et des souffrances que celles-ci entraînent pour le peuple libyen à qui elle réitère sa pleine solidarité. Par ailleurs, l'Algérie renouvelle son appui à la restauration de la souveraineté de l'État des Émirats arabes unis sur les îles Abou Moussa, Petite Tomb et Grande Tomb, qui demeurent sous occupation étrangère. Mon pays exprime aussi sa solidarité avec l'État de Bahreïn face à la multiplication des ingérences étrangères et aux menaces dont il est l'objet.

En matière de désarmement, la démarche de l'Algérie procède de sa conviction que l'acquisition, l'accumulation et la mise au point d'armes sophistiquées, et en particulier les armes de haute technologie de destruction massive, n'apportent pas la sécurité, mais sapent l'établissement de la nécessaire confiance entre les nations. Forte de cette conviction, l'Algérie a démontré par des initiatives concrètes — prises à l'échelle internationale, régionale et interne — son engagement en faveur du renforcement du processus vers le désarmement général et complet par l'élimination des armes de destruction massive, comme en témoigne notre participation à la rédaction et à l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en tant que première étape dans l'adoption de mesures plus substantielles dans ce domaine. Ainsi, après avoir ratifié la Convention d'interdiction des armes chimiques et adhéré au Traité sur la non-prolifération nucléaire, l'Algérie a signé, le 30 mars 1996, un Accord de garanties généralisées avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Par cette même démarche responsable, l'Algérie a contribué aux efforts africains qui ont abouti à l'adoption, le 11 avril, du Traité de Pelindaba, par lequel les États membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont fait de l'Afrique une zone exempte d'armes nucléaires. Cette dynamique africaine mérite assurément d'être encouragée et portée par des efforts similaires en vue de la création de nouvelles zones, notamment dans la région du Moyen-Orient, qui demeure une source de préoccupation légitime pour l'ensemble des pays arabes, s'agissant en particulier du potentiel nucléaire israélien.

La nécessité d'un ordre économique international mieux structuré et plus solidaire s'impose à nous comme la condition même de la paix et de la sécurité internationales. La mondialisation des problèmes économiques, sociaux et politiques, l'absence de gestion concertée des questions interdépendantes, l'accumulation des défis globaux et l'affaiblissement des modes nationaux de régulation mettent plus que jamais en évidence l'impératif d'établir de nou-

veaux modes de gestion globaux dans le cadre d'une véritable démocratisation des relations internationales. Pour atteindre ces objectifs, la communauté internationale doit mieux assumer la multiplicité des liens d'interdépendance qui la structurent, améliorer ses capacités de réponse collective au défi du développement et accroître son soutien à ces efforts. L'aggravation de la crise de la dette extérieure des pays en développement, tant bilatérale que multilatérale, l'érosion des ressources tirées de leurs exportations et leur imprévisibilité, les restrictions d'accès aux marchés, l'absence d'équité dans les échanges commerciaux internationaux, les visions univoques qui affectent la coopération et le caractère unilatéral du processus de la décision mondiale sont autant de facteurs qui soulignent chacun à sa manière la diversité des entraves qui subsistent dans la voie du développement.

C'est dire que pour organiser l'avenir commun sur des bases nouvelles, la communauté internationale doit mettre davantage le développement au centre de ses préoccupations, en favorisant les solutions concertées pour la relance durable de la croissance des pays du Sud et assurer leur insertion véritable dans l'économie mondiale.

Dans cet esprit, la question du financement du développement mérite, à travers la crise persistante de la dette extérieure des pays du Sud et le tarissement des fonds pour la coopération, une attention toute particulière, tant est pour le moins contestable la validité des approches qui lui ont été réservées jusqu'ici. Des solutions plus imaginatives et plus globales doivent être trouvées au problème de la dette extérieure des pays du Sud et de leur accès au financement international. Il importe également d'intégrer dans la vision du développement l'immense potentiel d'expansion du commerce international escompté de la mise en oeuvre équitable et loyale des accords de l'Uruguay Round.

La première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui se tiendra prochainement à Singapour, sera l'occasion propice pour la communauté internationale d'établir lucidement le bilan de la mise en oeuvre de ces accords et d'y apporter les corrections nécessaires en vue d'une participation plus significative et plus équitable des pays du Sud aux échanges internationaux. Aussi est-ce au prix de la prévisibilité, de la stabilité, de l'ouverture et de la transparence que le nouveau système commercial multilatéral institué par l'OMC deviendrait un facteur de développement véritable et puissant.

La situation économique internationale reste caractérisée par des lignes de fracture qui rendent plus incertain aujourd'hui l'avenir du monde, du fait de l'accroissement

des inégalités et des risques de rupture sociale qu'elles génèrent. De pareilles lignes de fracture, qui traversent également les pays développés confrontés aux problèmes ardu d'ajustement qui entraînent chômage et exclusion, montrent combien la société internationale confrontée à la mondialisation ne peut faire l'économie de solutions concertées face aux défis globaux, en particulier ceux de la croissance et du développement. C'est à l'évidence en Afrique, où la situation socio-économique évolue le plus dramatiquement, que cette dimension révèle toute son acuité à travers l'extension de la pauvreté absolue, la propagation des épidémies et les menaces latentes de famine.

C'est dans ce continent que trouve sa meilleure forme d'expression l'impératif catégorique d'une solidarité internationale renouvelée et forte devant accompagner, dans un esprit d'ouverture et de partenariat, les pays africains dans les efforts nécessaires de restructuration socio-économique qu'ils font pour poser les fondements d'équilibres sociaux et politiques durables et ouvrir de nouvelles espérances à leurs peuples. C'est en effet politiquement inacceptable et moralement intolérable d'ignorer plus longtemps le risque international que constitue l'aggravation de la crise du développement dans ce continent aux prises à des défis majeurs qu'il ne peut relever seul.

Dans cet ordre d'idées, le nouvel appel lancé en mars dernier par le Secrétaire général des Nations Unies, à travers l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique, mérite tout notre appui, car il met la communauté internationale et en particulier les pays nantis, face à des responsabilités primordiales à assumer à l'égard de notre continent.

Dans un monde en recomposition, oeuvrer solidairement à l'avènement d'équilibres nouveaux, mettre l'humanité en position de gérer harmonieusement ses interdépendances et rendre plus propice au développement l'environnement économique international, constitue une tâche qu'il faut aborder avec les diligences nécessaires et détermination.

Par sa nature et sa vocation uniques, l'Organisation des Nations Unies est le lieu approprié pour donner une réponse globale, concertée et articulée à ces défis. Qui mieux que l'ONU peut s'acquitter d'une telle tâche au moment où la maîtrise des interdépendances est plus que jamais au coeur même de la problématique du développement et de la paix? C'est pourquoi nous devons nous mettre d'accord sur le programme de développement proposé par le Secrétaire général. Ce programme devait appuyer les efforts des Nations Unies pour l'Afrique. C'est pourquoi les critères de rationalisation et d'efficacité, sous-jacents au processus de réforme du système des Nations Unies dans les domaines économique et social, doivent trouver leur sens dans l'identification concrète d'objectifs communs autour desquels s'organiserait le nouveau système de relations internationales. C'est à ce prix et en se ressourçant davantage dans sa Charte que l'Organisation des Nations Unies évitera toute dérive et deviendra un instrument plus efficient au service d'une recomposition ordonnée des relations internationales et, partant, de la stabilité nécessaire à la paix et au développement.

*La séance est levée à 13 h 10.*